

MANUEL PROPRIETAIRE



44

Ce document comprend 95 pages, numérotées de 1 à 35, plus 60 pages de plans et schémas.

Votre vendeur

Nom	_____
Adresse	_____

est le représentant **d'Alliaura Marine** et vous apportera toute l'aide nécessaire pour résoudre les problèmes que vous pourriez avoir lors de la mise à l'eau et du matage, ainsi que pour les contrôles techniques de mise en service et d'entretien de votre bateau. Il vous assistera au besoin pour les démarches administratives d'immatriculation de votre bateau.

Dès que vous êtes propriétaire, prenez connaissance du manuel propriétaire livré avec votre bateau, datez et signez les récépissés ci-dessous et donnez (ou envoyez) le dernier à votre vendeur .

Conditions de garantie : voir page 32

Découper suivant les pointillés

Récépissé du manuel de propriétaire

Je soussigné :

Nom _____

Adresse _____

Propriétaire du FEELING 44 n° _____

déclare avoir reçu le manuel du propriétaire du voilier FEELING 44 comportant :

- la déclaration sécurité de conformité
- le certificat de conformité à la jauge type d'un navire de plaisance de série.

Ce navire de plaisance est couvert par les conditions de garantie figurant à la page 32 du présent Manuel du Propriétaire.

Cette garantie commence le _____ (date du jour)

Signature

SOMMAIRE

Introduction	Page 4
1. Catégorie de conception du navire	Page 5
2. Caractéristiques techniques	Page 6
3. Systèmes électriques	Page 7
4. Installation gaz	Page 11
5. Aménagement intérieur	Page 13
6. Circuit d'épuisement et sanitaire	Page 18
7. Envahissement	Page 20
8. Protection contre le feu	Page 21
9. Moteur	Page 25
10. Installation carburant	Page 27
11. Système de gouverne	Page 28
12. Navigation	Page 29
13. Protection contre la foudre	Page 30
14. Protection de l'environnement	Page 30
15. Armement de sécurité	Page 31
16. Manutention, transport, mise à sec	Page 31
17. Garantie	Page 32
18. Charte de la mer et les rivières	Page 33
19. SNSM (Société Nationale pour le sauvetage en mer)	Page 34

PLANS

1 Présentation	Page 36
2 Aménagement	Page 39
3 Accastillage	Page 43
4 Voilure	Page 45
5 Manœuvres	Page 47
6 Circuit 220 v	Page 49
7 Circuit de charges et puissance	Page 51
8 Tableau électrique 12 v	Page 53
9 Moyens de sauvetage	Page 55
10 Implantation électrique 12v	Page 57
11 Implantation 220V	Page 61
12 Appareil à gouverner	Page 63
13 Circuit gaz	Page 66
14 Evacuation et extincteurs	Page 68
15 Circuit d'eau douce	Page 70
16 Circuit d'assèchement	Page 73
17 Vannes et passe coques	Page 75
18 Implantation mécanique	Page 78
19 Circuit GO	Page 80
20 Eaux grises et noires	Page 82
21 Holding Tank	Page 85
22 Plan de levage	Page 88
23 Manœuvre de dérive	Page 90
24 Circuit électrique de manœuvre de dérive	Page 93
25 Liste des documents joints	Page 95

INTRODUCTION

Ce manuel a été compilé pour vous aider à utiliser votre bateau en sécurité et avec plaisir. Il contient des détails sur le bateau, les équipements fournis ou installés, ses systèmes et les informations sur leur utilisation. Lisez le soigneusement et familiarisez-vous avec le bateau avant de l'utiliser. Même lorsque votre bateau est catégorisé pour celles-ci, les conditions de mer et de vent correspondantes aux catégories de conception A, B et C varient depuis la forte tempête à des conditions sévères, ouvertes aux risques de vagues ou de rafales anormales, et sont par conséquent des conditions dangereuses, où seul un équipage expérimenté, en bonne forme, et entraîné, manœuvrant un bateau bien entretenu peut naviguer de manière satisfaisante.

Assurez vous que les conditions de vent et de mer prévues correspondent à la catégorie de conception de votre bateau, et que vous même et votre équipage êtes capables de manœuvrer le bateau dans ces conditions.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité de la navigation ou le sens marin. Si ce bateau est votre premier bateau ou si vous en changez pour un type de bateau avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'acquérir une expérience sur sa manœuvre et son utilisation avant d'en prendre les commandes. Votre revendeur, votre fédération nationale de voile ou de motonautisme ou votre yacht club seront ravis de vous informer sur les écoles de navigation ou les instructeurs compétents de la région.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un guide détaillé d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté faites appel au constructeur du bateau ou à son représentant.

Utilisez toujours les services d'un professionnel expérimenté pour l'entretien, le montage d'accessoires. Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées, et documentées par des personnes compétentes. Le constructeur du bateau ne peut être tenu pour responsable de modifications qu'il n'aurait pas approuvées.

GARDEZ CE MANUEL EN LIEU SÛR ET TRANSMETTEZ LE AU NOUVEAU PROPRIETAIRE SI VOUS VENDEZ LE NAVIRE.

AVERTISSEMENT: *Nos bateaux sont régulièrement améliorés en fonction de l'expérience de nos clients et des recherches réalisées par le chantier, ainsi les spécifications données dans ce manuel propriétaire ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées sans préavis et sans obligation de mise à jour.*

Ce manuel à pour but de couvrir un maximum de renseignements et donc il se peut que des équipements ou des paragraphes ne concernent pas votre bateau. En cas de doute, référez-vous à l'inventaire qui a du vous être fourni par votre vendeur lors de votre commande.

1. CATEGORIE DE CONCEPTION DU NAVIRE

Votre **FEELING 44** rentre dans la catégorie de conception HAUTE MER (catégorie A). Dans des conditions normales d'utilisation, votre bateau est conçu pour naviguer dans des vagues d'une hauteur significative jusqu'à 7m et des vents de force beaufort 10 ou moins, et résister dans des conditions plus sévères.

Cette capacité à naviguer dépend également des compétences de l'équipage, de ses capacités physiques, de l'entretien du bateau et de l'armement.

Soyez donc vigilant avant de prendre la mer.

Le Chantier Naval Alliaura Marine ne peut garantir le parfait fonctionnement du navire dans des conditions de mer exceptionnelles (orage violent, ouragan, cyclone, trombe,...)

CATEGORIES DE CONCEPTION

Catégories de Conception	Type de navigation	Force du vent (Beaufort)	Vitesse du vent	Hauteur significative De vague à considérer
A	En haute mer	Jusqu'à 10 compris	Jusqu'à 28 m/s	Jusqu'à 7 m
B	Au large	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 21m/s	Jusqu'à 4 m compris
C	A proximité des côtes	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 17 m/s	Jusqu'à 2 m compris
D	En eaux protégées	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 13 m/s	Jusqu'à 0.3 m compris

PRENEZ LA MER, PAS LES RISQUES

Consultez la météo avant de prendre la mer.

Au port : la capitainerie affiche tous les jours des bulletins météo et les prévisions pour les jours suivants.

Météo France au 08.36.68.08.08.

Navifax - direct au 08.36.70.18.52.

VHF : les CROSS émettent plusieurs bulletins par jour, après annonce sur le canal 16.

Le Chantier Naval Alliaura Marine a choisi l'Institut pour la Certification et la Normalisation dans le Nautisme comme organisme notifié pour vérifier la conformité de votre bateau à la Directive Européenne CE 94/25, dans le cadre de la catégorie de conception les modules B et G .

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATEAU

2.1. Caractéristiques générales

Modèle:	FEELING 44
Architecture:	Mortain&Mavrikios
Catégorie de conception	A
N° de l'organisme notifié	CE/0607
N° HIN	FR- _____
Longueur coque:	13.40 m
Longueur flottaison:	11.90 m
Bau maximum:	4.25 m
Poids de la dérive	630 kg
Tirant d'eau	Version quillard 2.20 m
	Version dériveur 0.70/2.45 m
Tirant d'air :	18.27 m
Poids du lest :	Version quillard 2380 kg
	Version dériveur 3100 kg
Déplacement lège:	Version quillard 8500 kg
	Version dériveur 10090 kg

Surface GV	41.00 m ²
Surface Génois	53.00 m ²

Capacité en eau hors chauffe eau (environ)	500 L (en option)
Capacité en gazole (environ)	200 L
Holding tank (Version C et D)	2 X 50 L
Batterie moteur (selon version)	95 Ah
Batterie de service	95 Ah
Moyen principal de propulsion	Voile
Puissance moteur maximale admissible à bord	40.7 kw / 55 cv

2.2. Charge maximum

	<i>Catégorie</i>			
	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Nombre de personnes</i>	<i>8 pers</i>	<i>10 pers</i>	<i>12 pers</i>	<i>14 pers</i>
Poids équipage (75 kg/personne)	600	750	900	1050
Équipement de base de sécurité	91	91	91	91
Stock & cargaison	200	200	200	200
Capacité eau	500	350	270	160
Capacité carburant	160	160	90	50
Radeau de sauvetage (non compris en standard)	69	69	69	69
Options chantier (Voir détail tableau ci-dessous)	850	880	880	880
Chargement divers	30	 	 	
Charge maxi recommandée (kg) : Indiquée sur la plaque signalétique.	2500	2500	2500	2500

NOTA : La charge maxi recommandée est à pondérer selon les options chantier montées à bord..
Elle devra être diminuée si d'autres options sont montées

3. SYSTEMES ELECTRIQUES

Le navire est équipé de deux circuits distincts : le premier est un circuit continu 12 v , dont les sources sont un parc batteries SERVITUDE, un parc batterie MOTEUR et un CHARGEUR brancher sur une ligne de quai 220 v, les principaux consommateurs sont identifiables à la page 57

Le second est un circuit alternatif 220 v, les principaux consommateurs sont identifiables à la page 61

3.1. Consignes de sécurité et d'utilisation du système électrique 12 v

AVERTISSEMENT

Toujours:

- Vérifier l'état des batteries (charge et niveau de l'électrolyte) et du système de charge avant de prendre la mer.
- Débrancher et déposer les batteries pour l'hivernage.
- Maintenir la tension des batteries à plus de 10,5V pendant l'hivernage.
- Emporter des ampoules de rechange pour tous les feux de navigation et l'éclairage intérieur. Respecter les puissances notamment pour les feux de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des appareils de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des feux de navigation avant les navigations de nuit

Ne jamais:

- Travailler sur une installation électrique sous tension.
- Modifier une installation et les schémas pertinents, sauf si cela est exécuté par un électricien qualifié en électricité marine.
- Changer ou modifier la capacité de rupture des appareils de protection contre les surintensités.
- Remplacer les appareils ou matériels électriques par des composants excédents la capacité prescrite sans recalibrer les conducteurs et leur protection.
- Laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension, éventuellement à l'exception d'une pompe de cale automatique et des circuits de protection contre l'incendie ou le vol.

Si un fusible ou un disjoncteur ne cesse de sauter, il faut faire appel à un spécialiste afin de déterminer l'origine du court-circuit.

3.2 Batteries

La capacité des batteries a été étudiée pour subvenir aux besoins en énergie des accessoires du bord. Pour éviter tout problème, il est nécessaire de veiller à la bonne charge et à l'entretien des batteries.

Parc de 3 batteries servitude de 95 Ah au pied de la descente
1 batterie de 95 Ah pour démarrage moteur



Localisation des coupes circuits dans cabine arrière Tribord

ATTENTION

- Lorsque vous installez de nouveaux appareils électriques, veillez à ce que la consommation globale de ces appareils reste en rapport avec la capacité de vos batteries.
- Toujours débrancher la borne – de la batterie avant la borne +
- Ne jamais mettre en contact les deux bornes d'une batterie par l'intermédiaire d'objets conducteurs (Outils, etc...)
- Lors de la manipulation des batteries, évitez toute fuite de liquide électrolytique en les maintenant horizontalement. Portez des gants et des vêtements aptes à éviter tout risque de contact avec le liquide électrolytique en cas de fuite.
- En cas de projection d'électrolyte, rincez abondamment la partie du corps entrée en contact et consultez un médecin.

3.3 Guindeau électrique



ATTENTION

Lorsque vous utilisez le guindeau électrique, il est impératif de faire fonctionner votre moteur légèrement accéléré.

3.4 Installation 220 Volts

3.5. Mise en place de nouveaux équipements

Depuis le 1^{er} janvier 1996, les équipements électriques sont soumis à la directive européenne "compatibilité électromagnétique" (Ref 89/336/CEE). Il est donc nécessaire d'installer de nouveaux équipements qui répondent à cette norme et qui portent le marquage CE. L'appareil doit être également livré avec un certificat de conformité et une notice d'utilisation.

N'utilisez que des appareils électriques à double isolation dans le cas d'une installation 220V. Lors de la pose de ces appareils, respecter les consignes de montages (section des fils, protection).

Pour éviter d'avoir des problèmes de maintenance, portez mention au manuel des éventuelles modifications du schéma électrique.

DANGER

L'installation 220V du bord est protégée par un disjoncteur et muni d'un bloc différentiel. Le câblage d'accessoires de bord supplémentaires en 220V doit être effectué par des professionnels avec recalibrage échéant du disjoncteur général.



Chargeur dans le compartiment moteur côté Tribord

DANGER

Votre bateau est livré sans câble d'alimentation bateau quai et sans prise mâle côté borne de quai .Le câble devra être prévu pour une utilisation en extérieur. Sa section devra être adaptée en fonction de sa longueur et de la puissance du disjoncteur principal (Voir schéma électrique). La prise devra être adaptée à la prise femelle du quai (Vous renseigner auprès d'un professionnel si nécessaire)Elle devra être le plus proche possible du type **IP 67 / IEC529**

- Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation bateau quai.
- Brancher le câble d'alimentation bateau quai sur le bateau avant de le brancher sur la borne du quai
- Débrancher le câble d'alimentation bateau quai sur la borne du quai avant de le débrancher sur le bateau
- Bien fermer la protection de l'entrée d'alimentation à quai



Prise de quai à la jupe arrière coté Bd

4. INSTALLATION GAZ (Normes ISO 10239)

4.1 Conseil d'utilisation

- Lire attentivement les notices d'utilisation du réchaud et du détendeur .
- S'assurer de la conformité de la bouteille de gaz et du détendeur aux préconisations du réchaud (Débit, pression, type de gaz).
- S'assurer de la conformité de la bouteille de gaz à la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Les appareils brûlant du combustible consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion dans le navire. Une ventilation est nécessaire lorsque les appareils fonctionnent. Ouvrez les hublots de roof lorsque vous cuisinez.
- Ne pas obstruer l'accès rapide aux éléments de l'installation gaz (coffre bouteille, robinet d'arrêt).
- **La bouteille de gaz doit toujours être entreposée dans son logement**



Réchaud / Four



Robinet d'alimentation gaz sous l'évier

- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque des appareils au gaz fonctionnent.
- Fermer l'ensemble des robinets du circuit quand le bateau n'est pas occupé (robinet d'arrêt, robinet détendeur), même quand la bouteille est considérée comme vide.
- Ne jamais fumer en descendant à l'intérieur du bateau lorsque celui-ci était fermé, assurez-vous de l'absence d'odeur de gaz.
- Si vous sentez une odeur de gaz, fermer les robinets du circuit et ceux du réchaud, ventiler le bateau, détecter la fuite avant de remettre l'installation en service.

AVERTISSEMENT

Les vannes du circuit doivent être immédiatement fermées en cas d'urgence.

4.2 Vérification du circuit

- Le circuit de gaz doit faire l'objet d'essais périodiques :
 - Fermer tous les robinets de la cuisinière.
 - Ouvrir le robinet d'alimentation du réchaud ainsi que celui du détendeur.
 - Vérifier l'étanchéité de tous les raccords au moyen d'un appareil de détection des fuites ou par application d'eau savonneuse.

ATTENTION !

Ne pas utiliser de solutions contenant de l'ammoniaque.

DANGER !

Ne jamais utiliser de flamme pour rechercher les fuites.

Il convient que les réparations et les modifications du circuit soient effectuées par une personne compétente.

Les tuyaux flexibles doivent être :

- contrôlés régulièrement, au moins une fois par an,
- remplacés si une date de péremption inscrite sur le tuyau est dépassée,
- remplacés cinq ans après la date de fabrication du tuyau qui peut être marquée sur celui-ci,
- remplacés en cas de détérioration.

4.3. Changement de la bouteille de gaz

DANGER !

- Fermer les robinets du réchaud ainsi que celui qui se trouve avant le réchaud.
- Ne pas fumer, ni utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz.

La bouteille à gaz de 6 kg est située dans coffre de cockpit Bâbord

5. AMENAGEMENT INTERIEUR

Les menuiseries intérieures sont réalisées en essence de bois clair

Le vaigrage du bordé est en bois dans le carré et en revêtement lavable monté sur mousse dans les cabines

Tous les matelas ont une épaisseur de 12 cm environ avec housses tissu amovibles

Tous les planchers sont en contreplaqué lamifié rainé et amovibles

Tous les panneaux et hublots sont livrés avec des rideaux

Deux aménagements sont proposés en standard : 2 ou 3 cabines

5.1. Cabine arrière bâbord et tribord

Couchette double avec matelas 12 cm d'épaisseur environ

Réservoirs eau ou gasoil sous couchette

Grande penderie contre le bordé et meuble bas

Équipet latéral

Éclairage et aération par 1 hublot elliptique ouvrant sur hiloire de roof avec rideau et 1 hublot ouvrant de cockpit avec rideau dans chaque cabine arrière

Plafonnier halogène et spot de lecture

Trappes d'accès moteur

Porte de séparation avec le carré

Hauteur sous barrots : 1.96 m environ



5.2. Descente

Accès facile depuis le cockpit

Capot de descente coulissant en plexi

Porte d'entrée plexi en 2 parties, verrouillable intérieur et extérieur munie d'aération

4 marches de descente en lamellé collé

Mains courantes intégrées aux cloisons de part et d'autre de la descente

Panneau frontal amovible pour accès moteur

Hauteur sous barrots : 2 m environ



Orifice pour buse d'extincteur

5.3. Poste de navigation central

Table à cartes centrale dans le sens de la marche
Pupitre de rangement pour les cartes et plumier
Console inclinée permettant l'encastrement d'appareillage électronique
Liseuse à la table à cartes
Bibliothèque et rangements le long du bordé à bâbord
Tableau électrique général – 12 fonctions
Prise 230 V et prise allume cigare 12 V
Prise allume cigare 12 V à la table à cartes
Siège navigateur avec rangements en dessous
Hauteur sous barrots : 2 m environ



5.4. Cabinet de toilette arrière Bâbord

Monobloc polyester
Grande penderie à cirés
Lavabo inox avec robinet mitigeur eau chaude et froide sous pression
Plan en résine de synthèse haute résistance
Douche intégrale avec assise rabattable en teck
Douchette avec mitigeur eau chaude et froide sous pression
Réceptacle douche entièrement latté teck avec pompe d'évacuation électrique
WC marin avec siège rabattable en teck
Équipets de rangements et placards
Porte d'accès aux vannes sous lavabo et rangements
Miroir, distributeur de papier toilette
Éclairage par hublot latéral sur roof et 1 hublot elliptique ouvrant intégré
Plafonnier halogène
Hauteur sous barrots : 1.96 m environ



5.5. Cuisine

Disposée sur tribord le long du bordé comprenant :

- 2 évier inox rectangulaires avec robinet mitigeur eau chaude et froide sous pression
- 2 couvercles d'évier avec planche à découper
- Plan de travail en résine de synthèse haute résistance
- Pompe à pied eau de mer (eau douce de secours)
- Réchaud four inox 2 feux monté sur cardan
- Main courante inox
- Glacière polyester (environ 190 L), séparation et étagères de rangement
- Réfrigérateur 12 V avec compartiment glaçons
- Volume de rangement sous éviers
- Poubelle sous l'évier
- 3 tiroirs
- Meuble équipets suspendu avec vaisselier
- 1 prise 230 V
- Éclairage par hublot latéral sur hiloire et 1 hublot elliptique ouvrant intégré
- Hauteur sous barrots : 1.95 m environ



5.6. Carré

Grand carré central

Banquette latérale à bâbord en L

Coffres de rangement sous banquette

Rangement derrière dossiers

Meuble équipet le long des bordés

Meuble bar en extrémité tribord de banquette

Grande table fixe

Banquette latérale à tribord

Éclairage par hublots panoramiques + 2 panneaux de pont ouvrants (500 x 500) + 1 hublot de coque fixe en forme elliptique de chaque côté

Hauteur sous barrots : 1.95 m environ



5.7. Cabinet de toilette dans la cabine avant

en standard à bâbord en version Propriétaire ou 3 cabines
en option à tribord en version 3 ou 4 cabines

Monobloc polyester

Lavabo inox avec robinet mitigeur avec douchette eau chaude et froide sous pression

Plan en résine de synthèse haute résistance

WC marin avec caillebotis teck rabattable

Équipets de rangements et placard

Porte d'accès aux vannes sous lavabo avec rangements

Miroir, distributeur de papier toilette

Caillebotis teck sur réceptacle de douche et pompe d'évacuation électrique

Éclairage et ventilation par panneau de pont 200 x 200

Plafonnier halogène

Porte d'accès dans la cabine avant Propriétaire ou dans la coursive en version 2 Cabines

Avant

Hauteur sous barrots : 1.90/1.80 m environ



5.8. Une cabine avant propriétaire en version standard

Grand lit double centré avec de chaque côté des assises

Matelas de 12 cm d'épaisseur environ

Rangement et un grand tiroir sous la couchette

Grande penderie et étagères sur tribord

Meuble coiffeuse avec miroir et rangement sur tribord avec liseuse orientable

Meuble équipet suspendu le long du bordé

Éclairage et aération par 2 panneaux de pont (500 x 500) avec aérateur et

1 panneau de pont (200 x 200)

Plafonnier halogène

2 liseuses orientables

Réservoir eau sous couchette

Porte de séparation avec le carré

Hauteur sous barrots : 1.92 m environ



En option : Version 2 cabines avant

A bâbord grand lit double

Penderie avec meuble bas associé sur bâbord

Éclairage et aération par 1 panneau de pont (500 x 500) et 1 panneau de pont avec aérateur (200 x 200)

Plafonnier halogène

1 liseuse orientable

A tribord 2 lits simples superposés

Penderie avec meuble bas associé sur tribord

Éclairage et aération par 1 panneau de pont (500 x 500)

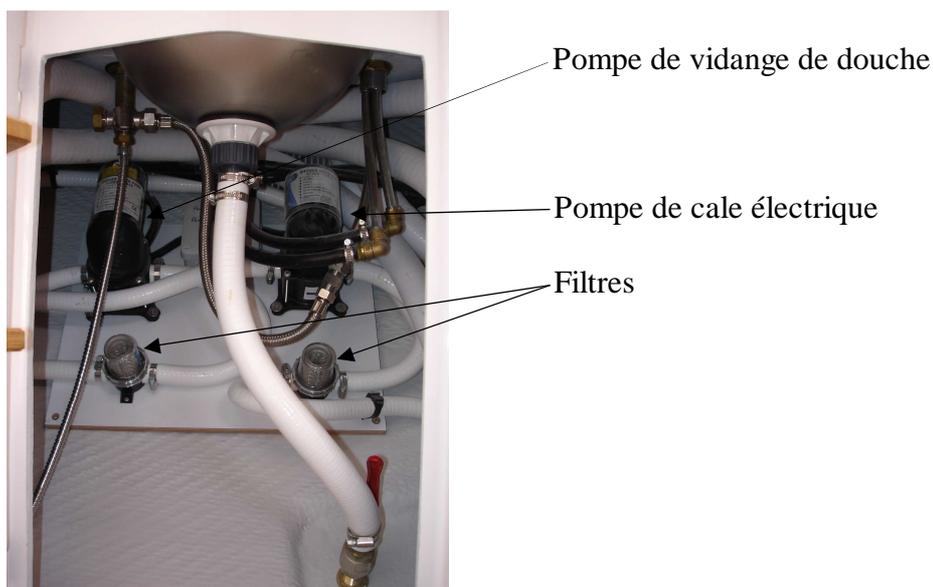
Plafonnier halogène

6. CIRCUIT D'ÉPUISEMENT ET SANITAIRE

6.1. Caractéristiques du système d'épuiement

Type de pompe	Débit théorique
Manuelle	45 L / 45 coups min
Puisard central 12v	30 L / min à 1 m

Lisez attentivement la notice d'utilisation et d'entretien de la pompe de cale qui accompagne votre bateau.



Pompe de cale électrique 12 v sous évier du cabinet de toilette arrière bâbord

AVERTISSEMENT !

- Assurez-vous que les pompes de cale sont en état de fonctionner avant de prendre la mer.
- Localisez la pompe à main et son levier,
- Localisez l'interrupteur de la pompe de cale électrique au tableau électrique
- Nettoyer régulièrement le puisard et les filtres des pompes
- Le système de pompe de cale n'est pas prévu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie. Il est destiné à vider l'eau provenant d'embruns, d'une fuite de vanne ou tout autre fuite modérée.



Pompe de cale manuelle sur Td dans cockpit

L'évier et les lavabos sont alimentés en eau douce par une pompe électrique. Un filtre est installé en amont de la pompe, il doit être nettoyé régulièrement

Ne jamais faire tourner la pompe si les réservoirs sont vides. Refaites les pleins.

La production d'eau chaude est assurée par un chauffe-eau branché sur le circuit de refroidissement du moteur et la prise électrique de quai.

Après vidange du chauffe-eau, veiller à ce que la résistance soit immergée avant de remettre sous tension.



Vase d'expansion

Filtre

Pompe électrique

Débitmètre



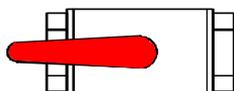
Groupe d'eau et ballon d'eau chaude localisés dans le compartiment moteur

6.3. Vannes

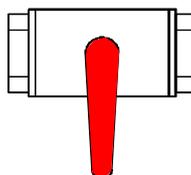
Les vannes sont du type ¼ de tour:

- position OUVERTE: levier dans le sens du corps de la vanne,
- position FERMÉE: levier perpendiculaire au corps de la vanne.

Vanne ouverte

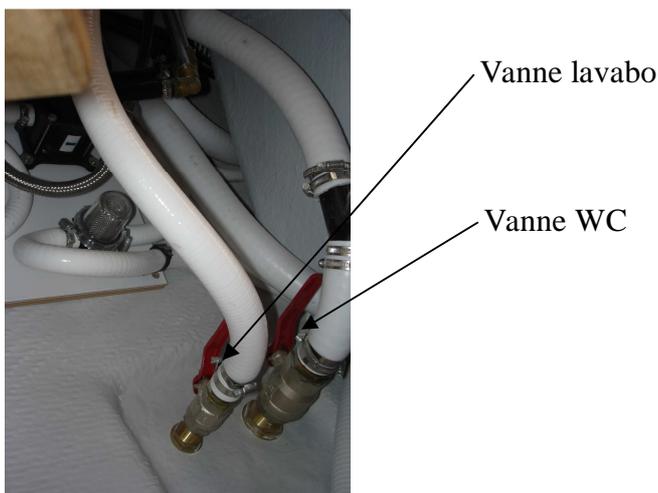


Vanne fermée



ATTENTION !

- Ne jamais toucher au serrage des vannes sur la coque. En cas de fuite, consultez un professionnel.
- Par mauvais temps ou en quittant votre bateau, fermer toutes les vannes des circuits sanitaires.
- Garder les vannes fermées quand elles ne sont pas utilisées.
- Lors des hivernages, nettoyez et rincez les passe coques et les vannes. Inspectez les accessoires en laiton; une légère corrosion superficielle est normale.
- En cas de corrosion plus sérieuse, consultez votre revendeur.



6.4. Fonctionnement des W-C marins

- Ouvrir la vanne d'admission d'eau mer.
- Ouvrir la vanne d'évacuation de la cuvette.
- Mettre le levier sur la position «FLUSH » (chasse d'eau).
- Manœuvrer la pompe.
- Pour vider la cuvette et éviter tout mouvement d'eau à la gîte, positionner le levier sur « DRY BOWL » (assèchement de la cuvette).
- Manœuvrer la pompe jusqu'à l'assèchement de la cuvette.
- Répéter ces opérations de chasse / assèchement de la cuvette autant de fois que nécessaire pour assurer une évacuation complète des tuyauteries.
 - Lorsque les WC ne sont pas utilisés, mettre le levier sur la position « DRY BOWL », ou pour certains modèles sur la position « CLEF »
- **Fermer les vannes après utilisation, le W-C étant situé sous la Flottaison**

Changer régulièrement les joints du WC

7. ENVAHISSEMENT

Risques d'invasion du navire:

- Vérifier la fermeture des hublots et des panneaux de pont ou de toute autre ouverture permettant l'invasion avant chaque départ en navigation.
- Lors de la navigation sous voiles, fermer toutes les vannes, à l'exception de la prise d'eau moteur.
 - Vérifier périodiquement:
 - L'étanchéité des passes coques, vannes et tuyaux.
 - Le bon écoulement des évacuations de cockpit.
 - L'étanchéité du presse étoupe.

AVERTISSEMENT !

Les capots de coffre de cockpit doivent être fermés et verrouillés avant tout départ en navigation. Cela est particulièrement important pour les coffres présentant un risque d'invasion important

8. PROTECTION CONTRE LE FEU

8.1. Installation

- Les extincteurs sont soumis aux réglementations nationales, de ce fait votre bateau est livré sans.
- Nous vous invitons à équiper votre bateau d'extincteurs, conformément à la norme ISO 9094-1, aux conditions ci-dessous :
 - a) Capacité minimale par extincteur : 5A/34B,
 - b) Capacité combinée minimale des extincteurs : 10A/68B,
 - c) 1 extincteur à moins de :
 - 1 m pour bateau < 10 m ou 2 m pour bateau > 10 m du cockpit
 - 2 m de l'orifice de décharge pour noyer le moteur,
 - d) 1 extincteur à moins de 2 m du réchaud,
 - e) 1 extincteur à moins de 5 m des couchettes.
 - f) Les extincteurs au dioxyde de carbone ne peuvent être placés que dans les locaux d'habitation où des liquides inflammables sont présents (Ex. : cuisine) ou contenant des équipements électriques sous tension. Il ne doit y avoir qu'un seul extincteur au CO₂ par zone de risque et sa capacité maximale ne doit pas être supérieure à 2 kg.Seules des pièces de remplacement compatibles doivent être utilisées pour les systèmes anti-feu. Elles doivent comporter les mêmes indications et être équivalentes techniquement.



Orifice pour buse d'extincteur compartiment moteur
Localisation entre les marches de la descente principale

8.2. Consignes de sécurité

ATTENTION

Il est de la responsabilité du propriétaire/chef de bord:

- De faire vérifier les équipements de lutte contre l'incendie conformément aux prescriptions du constructeur et de la réglementation de votre pays.
- De remplacer le matériel de lutte contre l'incendie s'il est périmé ou déchargé, par des appareils d'extinction de capacité égale ou supérieure.
- D'indiquer aux membres d'équipage:
 - L'emplacement et le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie
 - **L'emplacement de l'orifice de décharge du compartiment moteur (situé sur la face avant de l'échelle de descente principale).**
- De s'assurer que le matériel de lutte contre l'incendie est facilement accessible lorsque le navire est occupé.

Ne jamais:

- Obstruer les passages vers les issues de secours (panneaux de pont).
- Obstruer les commandes de sécurité (vanne(s) de gaz, vanne(s) de carburant, interrupteurs électriques).
- Obstruer les rangements contenant des extincteurs.
- Laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Utiliser de lampe à gaz dans le navire.
- Remplir un réservoir de carburant ou changer une bouteille de gaz quand le moteur, le réchaud ou un chauffage fonctionnent.
- Fumer en manipulant des carburants ou du gaz.
- Accrocher des rideaux pendants librement à proximité du réchaud ou d'autre appareil à flamme ouverte.
- Stocker de produits combustibles dans le compartiment moteur.
- Garder toujours les cales propres et vérifier qu'il n'y a pas présence de vapeur de fuel ou gaz.

AVERTISSEMENT

- Si un extincteur fonctionnant au CO₂ est installé, l'information suivante doit être affichée près de son emplacement :
« Cet extincteur contient du CO₂ – Ne l'utiliser que pour combattre des feux d'origine électriques ou des feux de cuisine. Pour éviter l'asphyxie après décharge, quitter la zone immédiatement. Ventiler avant d'entrer. »
- Après l'extinction d'un feu, ne pas ouvrir immédiatement le compartiment moteur pour éviter tout dégagement de fumées toxiques et projection de produits incandescents (huile, eau).

CHECK LIST

DEMARRAGE DU MOTEUR :

- Ouverture de la vanne d'aspiration moteur
- Ouverture vanne carburant
- Vérifier le niveau d'huile moteur
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement
- Vérifier le niveau des batteries
- Levier de commande des gaz au point mort, embrayage au point mort
- Etablir le contact
- Démarrer
- Contrôler la sortie d'eau
- Extinctions des alarmes et voyants
- Laisser chauffer le moteur au ralenti pendant 5 à 6 minutes
- Vérifier la bonne étanchéité de tous les circuits de refroidissement de combustible, de lubrifiant et d'échappement

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

ARRET MOTEUR :

- Mise au ralenti du moteur pendant 5 minutes
- tirez sur le manette étouffoir Arrêt/Stop
- Coupez le contact
- Fermez les différentes vannes.

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

REPLISSAGE DES RESERVOIRS :

- Extincteur à proximité
- Moteur éteint
- Equipements électriques coupés
- Panneaux de pont et hublots fermés
- Ne pas remplir les réservoirs entièrement pour permettre une expansion du carburant

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

AVANT LE DEPART DU PORT

Météo
Ravitaillement
Vêtements pour la navigation
Documents et équipements obligatoires à bord et en état de marche
Équipements de sécurité (brassières, harnais, extincteurs, fusées de détresse, barre franche de secours)
Consignes de sécurité données à l'équipage avec mention des emplacements des équipements
Pompes de cale en état de marche
Feux de navigation en état de marche
Réservoirs carburant remplis
Réservoir d'eau rempli
Vérifier la bonne étanchéité de tous les circuits
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement
Vérification du bon fonctionnement des gouvernails
Filtres à gasoil propres et en état
Niveaux d'huile moteur
Niveaux des batteries
Gréement en état (tension des haubans)
Accastillage en état (poules, winches, cordages, enrouleur, manivelles, coinces)
Voiles en état (coutures, ralingues, chariots)
Fermer les hublots et panneaux de pont

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

AU RETOUR :

Bateau correctement amarré et défendu
Voiles séchées et rangées
Équipement de sécurité séché et rangé
Rinçage du bateau à l'eau douce
Ecarter les drisses pour qu'elles ne battent pas
Lover les différents bouts
Pas de fuite des circuits combustibles
Pas de fuite des circuits sanitaires et d'assèchement
Fermeture des vannes
Ouverture du frigo
Fermeture du circuit électrique

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

9 MOTEUR

Il est nécessaire d'effectuer un entretien régulier en suivant les préconisations du motoriste.
Lisez attentivement la notice d'utilisation du moteur qui accompagne le bateau. N'hésitez pas à consulter votre revendeur ou un professionnel qualifié.

Suivez en particulier les instructions relatives à l'hivernage.

En l'absence de précisions, procéder de la façon suivante :

- Fermer la vanne de prise d'eau moteur,
- Débrancher le tuyau de la vanne de prise d'eau moteur,
- Vidanger le circuit eau de mer,
- Plonger le tuyau dans un bidon de liquide permanent -25° ,
- Faire tourner le moteur jusqu'au rejet du liquide par l'échappement,
- Rebrancher le tuyau sur la vanne à la fin de l'opération,
- Mettre une affiche au tableau électrique et aux coupe-batteries indiquant que la vanne de prise d'eau moteur est fermée.

Filtre eau de mer

Vanne de prise d' eau mer MP



ATTENTION

- Ne pas naviguer sous voiles et moteur si l'angle de gîte est supérieur à 10°
- Tout changement de motorisation doit respecter les capacités du bateau et être réalisé par un motoriste spécialisé en mécanique marine.

9.1. Mise à l'eau du bateau / réglages

ATTENTION

- Après la première mise à l'eau et mise en tension du gréement, vérifiez le lignage de ligne d'arbre ou la collerette du sail drive.
- S'assurer que la vanne de prise d'eau du circuit de refroidissement est ouverte, et qu'il y a bien de l'eau qui sort de l'échappement moteur.
- Bateaux équipés de presse étoupe à joint tournant : purger l'air du presse étoupe après chaque mise à l'eau.

Un contrôle succinct de la fixation de l'hélice lors des mises à l'eau ultérieures pourra être effectué. Un mauvais fonctionnement de l'hélice bec de canard engendre des vibrations. Vérifier régulièrement l'état des anodes et s'assurer qu'elles sont adaptées au milieu environnant (eau douce, eau salée).

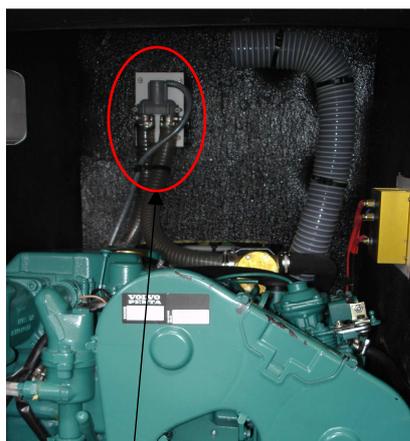
9.2. Emission des gaz d'échappement

DANGER !

Les moteurs à combustion produisent du monoxyde de carbone. Une exposition prolongée aux gaz d'échappements peut causer des séquelles graves, voire entraîner la mort.



Pot d'échappement humide dans local technique



Anti-siphon

9.3. Sécurité

DANGER !

- Le moteur ne doit pas être en marche lorsque des baigneurs évoluent près du bateau afin d'éviter tous risques de blessures graves par l'hélice.
- Le moteur doit si possible être à l'arrêt pour toute opération de maintenance ou de contrôle du moteur. Sinon, une vigilance particulière devra être portée aux organes en mouvement (Arbres d'hélice, courroies, etc...) afin d'éviter tout risque de blessures.



Commande de gaz moteur

Poste de barre

10. INSTALLATION CARBURANT

Les tuyaux souples pour carburant doivent être :

- remplacés par des tuyaux portant le même marquage,
- remplacés en cas de détérioration.
- Le réservoir Fuel correspond aux exigences CE (Normes ISO 10088)

ATTENTION !

- La capacité nominale en carburant n'est pas totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement de votre bateau. Par sécurité, conservez une réserve de 20%.

Ne jamais:

- Entreposer de matière inflammable dans des espaces non ventilés.
- Fumer pendant le remplissage des réservoirs.
- Obstruer les orifices de ventilation (évent, grille d'aération moteur).
- Modifier l'installation sauf si cela est exécuté par un technicien qualifié dans ce domaine.

11. SYSTEME DE GOUVERNE (Normes ISO 12215-8)

Le système de gouverne est un élément essentiel pour la sécurité et le confort de votre navire.

11.1 Barre à roue

Le FEELING 44 est équipé d'une barre à roue et d'un safran, avec un système de transmission mécanique. Les liaisons avec la mèche se fait par une biellette et une barre de transmission.



Système de gouverne

Contrôles périodiques à effectuer:

- Contrôler le jeu des différents éléments (mèche safran/paliers, le serrage de l'ensemble de la boulonnerie).

En cas de doute ou problème, consulter votre revendeur.

11.2. Barre franche de secours

ATTENTION

- Le FEELING 44 est équipé d'une barre franche de secours qui doit rester facilement accessible, nous vous conseillons de la stocker dans un coffre de cockpit proche du nable.
- Elle n'est conçue que pour naviguer à vitesse réduite en cas d'avarie de la barre.



Pour l'utiliser:

- Dévisser le bouchon de nable situé sur le fond de cockpit,
- Mettre en place la barre sur la tête de mèche du safran.

12. NAVIGATION

AVERTISSEMENT

- Dans toutes les situations, adapter la vitesse de votre bateau aux conditions environnantes et conservez une marge de sécurité. Faites particulièrement attention:
 - A l'état de la mer, aux courants, à la force du vent.
 - Au trafic.
 - Aux manœuvres de port.
 - Aux passages dans les zones de mouillage.
- Observer les règles de priorité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par le COLREG
- Assurez-vous de toujours disposer d'une distance suffisante pour vous arrêter ou manœuvrer si nécessaire afin d'éviter une collision
- Respecter les zones de limitation de vitesse.
- Par courtoisie et par sécurité pour les autres navires, veillez à ne pas produire un sillage important à proximité d'autres embarcations

AVERTISSEMENT

- Vous devez équiper votre bateau de lignes de vie. Des points d'ancrage sont prévus sur le pont. Référez-vous au plan d'accastillage de votre bateau.
- La stabilité de votre bateau a été étudiée en tenant compte des options catalogue chantier. Tout changement dans la disposition des masses à bord (par exemple : l'addition d'un radar, le changement d'un moteur etc...) peut affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.
- Le remorquage d'un bateau entraîne une surcharge importante, ayant une incidence défavorable sur la stabilité de votre bateau.
- **Ne jamais :**
 - Soulever de poids importants à l'aide de la bôme.

13. PROTECTION CONTRE LA Foudre

Votre bateau est protégé contre la foudre. Le gréement est relié électriquement à la masse. Il est toutefois nécessaire pour votre sécurité de respecter certaines précautions.

13.1. Maintenance

Si le navire a été atteint par la foudre :

- l'installation de protection doit être inspectée pour déceler les dégâts matériels et vérifier l'intégrité du dispositif ainsi que la continuité de la mise à la masse.
- les compas, les dispositifs électriques et électroniques doivent être examinés afin de déterminer si des dégâts ou des changements d'étalonnage se sont produits.

13.2. Protection des personnes pendant un orage

AVERTISSEMENT

Lors d'un orage, il est préférable de respecter les consignes suivantes :

- Les personnes doivent se tenir autant que possible à l'intérieur du navire.
- Les personnes ne doivent pas se trouver dans l'eau ni laisser pendre leurs bras et leurs jambes dans l'eau.
- Tout en assurant un contrôle satisfaisant du navire et de la navigation, les personnes ne doivent toucher à aucune partie raccordée à une installation de protection contre la foudre, surtout pas de manière à relier ces parties.
- Il est souhaitable que les personnes évitent tout contact avec les parties métalliques du gréement, les espars, les pièces d'accastillage et les filières.

14. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Nous vous invitons à vous tenir informés des règlements locaux de respect de l'environnement, et à respecter les réglementations internationales contre la pollution en milieu marin (MARPOL) ainsi que les codes de bonne pratique.

ATTENTION !

- La plupart des produits d'entretien, des huiles moteurs et des hydrocarbures ne sont pas neutres pour l'environnement, il faut donc les décharger dans des lieux réglementés (renseignez-vous auprès de la capitainerie).
- Certains produits peuvent également présenter des risques pour votre sécurité et celle des autres, c'est pourquoi il est important de lire et de respecter les conseils d'utilisation.
- Les substances utilisées doivent être étiquetées et stockées dans un endroit approprié et ventilé du bateau.

15. ARMEMENT DE SECURITE

L'armement de sécurité obligatoire n'est pas harmonisé au sein de la communauté européenne. Il convient de vous informer quant aux prescriptions nationales en vigueur pour les navires marqués CE.

En France, les navires de plaisance revêtus du marquage CE doivent posséder à bord le matériel d'armement et de sécurité prévu pour la catégorie de navigation retenue par le plaisancier dans les limites suivantes :

Catégorie de conception	Catégories de navigation possibles
A	1.2.3.4.5.6
B	2.3.4.5.6
C	4.5.6
D	6

Votre bateau doit être équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son manuel d'utilisation. L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité (harnais, fusée, radeau de survie, etc...), les écoles de voiles et les clubs organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

16. MANUTENTIONS, TRANSPORT, MISE A SEC

Lors des grutages, veillez à ce que les élingues soient correctement positionnées et qu'elles ne portent ni sur l'hélice, l'arbre d'hélice ou une sonde fragile.

Les portiques de levage seront assez larges ou équipés d'écarteurs de manière à ne pas exercer sur les listons d'efforts transversaux excessifs.

Evitez que les élingues portent sur les filières. Lors des transports ou des mises à sec, il convient que la quille soit bien en appui sur sa semelle en position petit tirant d'eau et supporte l'essentiel des poids du bateau.

Les patins de ber doivent être positionnés au niveau d'éléments structurels et n'exercer que la pression nécessaire au bon équilibre du bateau.

Profitez des sorties d'eau pour inspecter l'hélice, le safran, les passe coques et les sondes.

17. GARANTIE

Nous garantissons pendant le délai légal tout vice caché qui rendrait nos produits inaptes à la navigation. Toute modification des produits, notamment par adjonction de pièces autres que des pièces d'origine entraîne la déchéance de la garantie.

La garantie permet à l'acheteur d'obtenir la réparation ou le remplacement de la pièce reconnue défectueuse, dès lors que l'utilisateur aura procédé normalement et convenablement à l'entretien requis. Notre garantie ne couvre ni frais de transport, ni frais de manutention, ni quelque autre préjudice, notamment lié à l'immobilisation du voilier.

Garantie légale

Le chantier doit la garantie légale définie aux articles 7 et 8 de la loi n° 6765 DU 3/01/67 portant statut des navires, et ainsi libellé :

Article 7 : Le constructeur est garant des vices cachés du navire malgré la recette sans réserve par le client.

Article 8 : L'action en garantie contre le constructeur se prescrit par un an. Ce délai ne commence à courir en ce qui concerne le vice caché, que depuis sa découverte.

Garantie contractuelle

Sans préjudice des garanties légales, le propriétaire, qu'il s'agisse de la société

Ou bénéficie à titre personnel d'une garantie d'un an, à compter du jour définitif de la recette du navire, contre, entre autres, tout vice de construction ou de matière.

La garantie porte sur la totalité du navire, des matériaux et matériels installés à bord du navire par le chantier, ses fournisseurs et ses sous-traitants et qui ont été facturés par le chantier.

La garantie porte sur les pièces et la main d'œuvre

Elle se limite à la remise en état ou au remplacement des pièces ou matériel reconnus défectueux à l'usage, sans que le constructeur ait à supporter les frais ou les conséquences de la défectuosité.

La garantie est retirée et le constructeur dégage de sa responsabilité lorsque :

Le matériel a été transformé, modifié ou réparé en dehors du chantier sans autorisation préalable du constructeur.

A- Si l'utilisation ne correspond pas à ses caractéristiques techniques,

B- Les avaries sont dues à une fortune de mer, à une négligence, à un mauvais entretien.

L'acheteur ne pourra bénéficier de la garantie que s'il avise le constructeur par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois à compter de la découverte du vice.

Litige

Le constructeur et l'acheteur s'engagent à rechercher avant toute action contentieuse une solution amiable par l'intermédiaire d'une personne choisie d'un commun accord entre les deux parties. Celle-ci devra rendre son avis dans un délai d'un mois

Attribution de juridiction

Tout litige pouvant s'élever au sujet de l'interprétation ou de l'application du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du constructeur, statuant en droit Français, même en cas de garantie ou de pluralité des défenseurs.

18. CHARTE POUR LA MER

Charte pour la mer et les rivières

*L'eau est un milieu vivant, fragile.
C'est aussi une ressource précieuse.*

Pour protéger ce milieu,

- Je respecte la mer et les rivières, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.
- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.
- Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire.
- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.
- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.

Décembre 1999





Au service des plaisanciers et des professionnels de la mer

Les sauveteurs en mer veillent...

Tous les marins savent qu'on ne badine pas avec la grande bleue ... Malgré les progrès considérables réalisés en matière de sécurité par les constructeurs de bateaux, un événement de mer est toujours possible et vous pouvez avoir un jour besoin des « sauveteurs en mer ».

A toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7, 3 500 bénévoles sont prêts à appareiller dans la demi-heure pour aller porter secours à ceux qui sont en difficulté ... et cela parfois au péril de leur propre vie !

C'est grâce au maillage très serré de ses 255 stations en France et dans les D.O.M. que « Les Sauveteurs en Mer » assurent aujourd'hui près de 50% du sauvetage en France.

En mer, vous pouvez avoir besoin d'eux, à terre ils ont besoin de vous...

Le sauvetage des vies humaines est gratuit mais les moyens mis en oeuvre coûtent cher. Les sauveteurs en mer, qui se recrutent de plus en plus parmi les plaisanciers, ont besoin de vous pour entretenir, moderniser et remplacer leurs moyens nautiques (1 canot tous temps coûte 4,2 MF !).

Venez donc soutenir ou même rejoindre ces marins, hommes et femmes, désintéressés, discrets et efficaces : prenez contact avec le responsable de la station la plus proche du port d'attache de votre bateau ou avec notre siège à Paris.



ENTRE MARINS...



- avant de prendre la mer, informez vos proches de vos intentions
- renseignez vous sur les conditions locales (météo, courant, etc)
- possédez des moyens radio VHF fiables et contrôlez-les
- faites porter un gilet de sauvetage aux enfants

**UNE VIE HUMAINE N'A PAS DE PRIX ...,
UN CANOT DE SAUVETAGE EN A UN !**

LES SAUVETEURS EN MER (S.N.S.M.)

Siège social: 31, cité d'Antin 75009 PARIS

Tel: 01 56 02 64 64 - Fax: 01 56 02 64 63 - E-mail: www.snsn.com.fr



.....
Je soutiens la SNSM et j'adhère !

Je joins un chèque de: 130 FF min (20 €) - 300 FF (45 €) (donateur) - 2500 FF (380 €) (bienfaiteur)

Un reçu de déductibilité fiscale me sera adressé avec la carte et l'autocollant de membre

NOM:.....PRENOM:.....

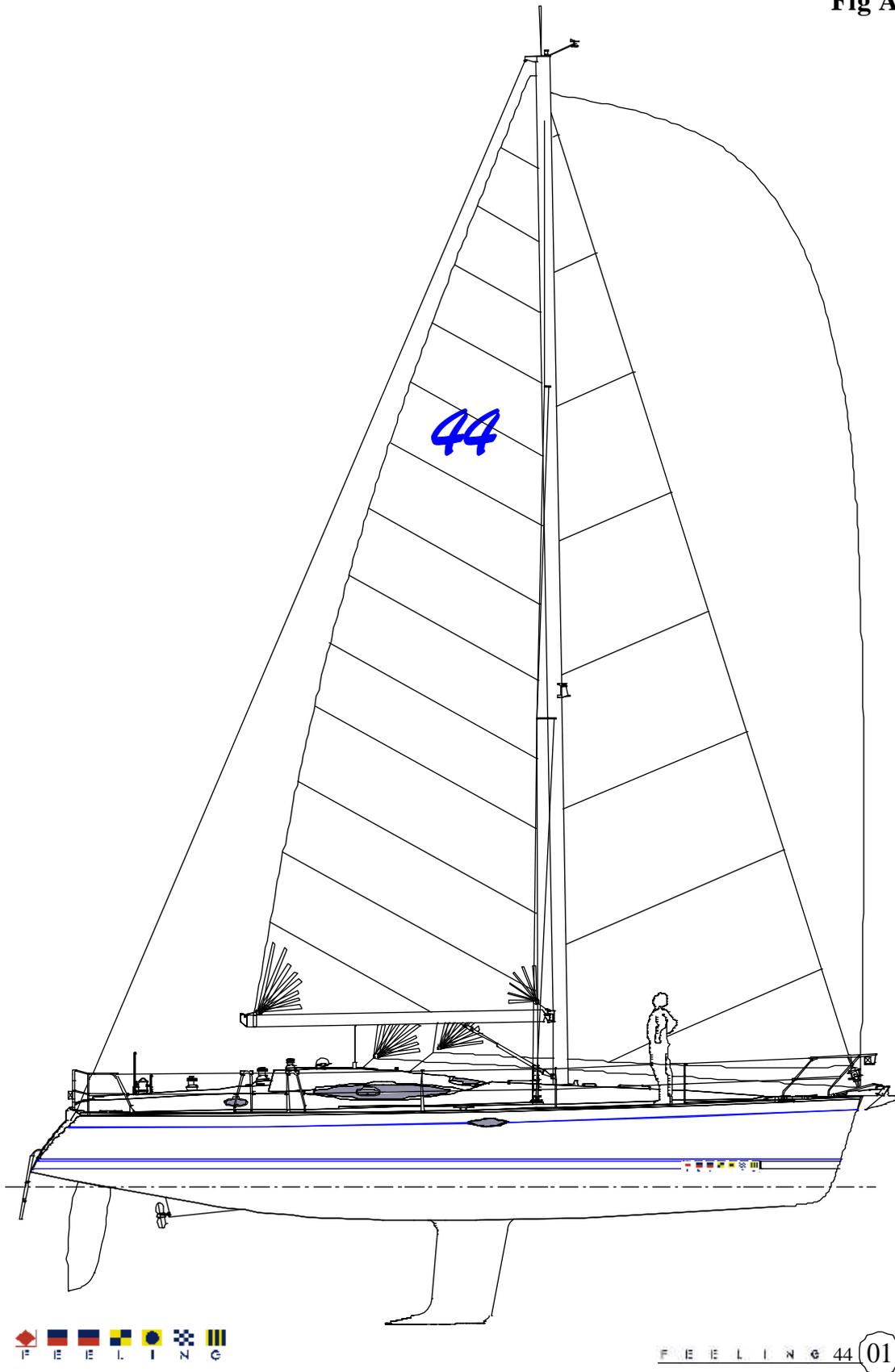
ADRESSE:.....

Téléphone:.....email:.....

PLANS

1	Présentation	Page36
2	Aménagement	Page39
3	Accastillage	Page43
4	Voilure	Page45
5	Manoeuvres	Page47
6	Circuit 220 v	Page49
7	Circuit de charges et puissance	Page51
8	Tableau électrique 12 v	Page53
9	Moyens de sauvetage	Page55
10	Implantation électrique 12v	Page57
11	Implantation 220V	Page61
12	Appareil à gouverner	Page63
13	Circuit gaz	Page66
14	Evacuation et extincteurs	Page68
15	Circuit d'eau douce	Page70
16	Circuit d'assèchement	Page73
17	Vannes et passe coques	Page75
18	Implantation mécanique	Page78
19	Circuit GO	Page80
20	Eaux grises et noires	Page82
21	Holding Tank	Page85
22	Plan de levage	Page88
23	Manœuvre de dérive	Page90
24	Circuit électrique de manœuvre de dérive	Page93
25	Liste des documents joints	Page96

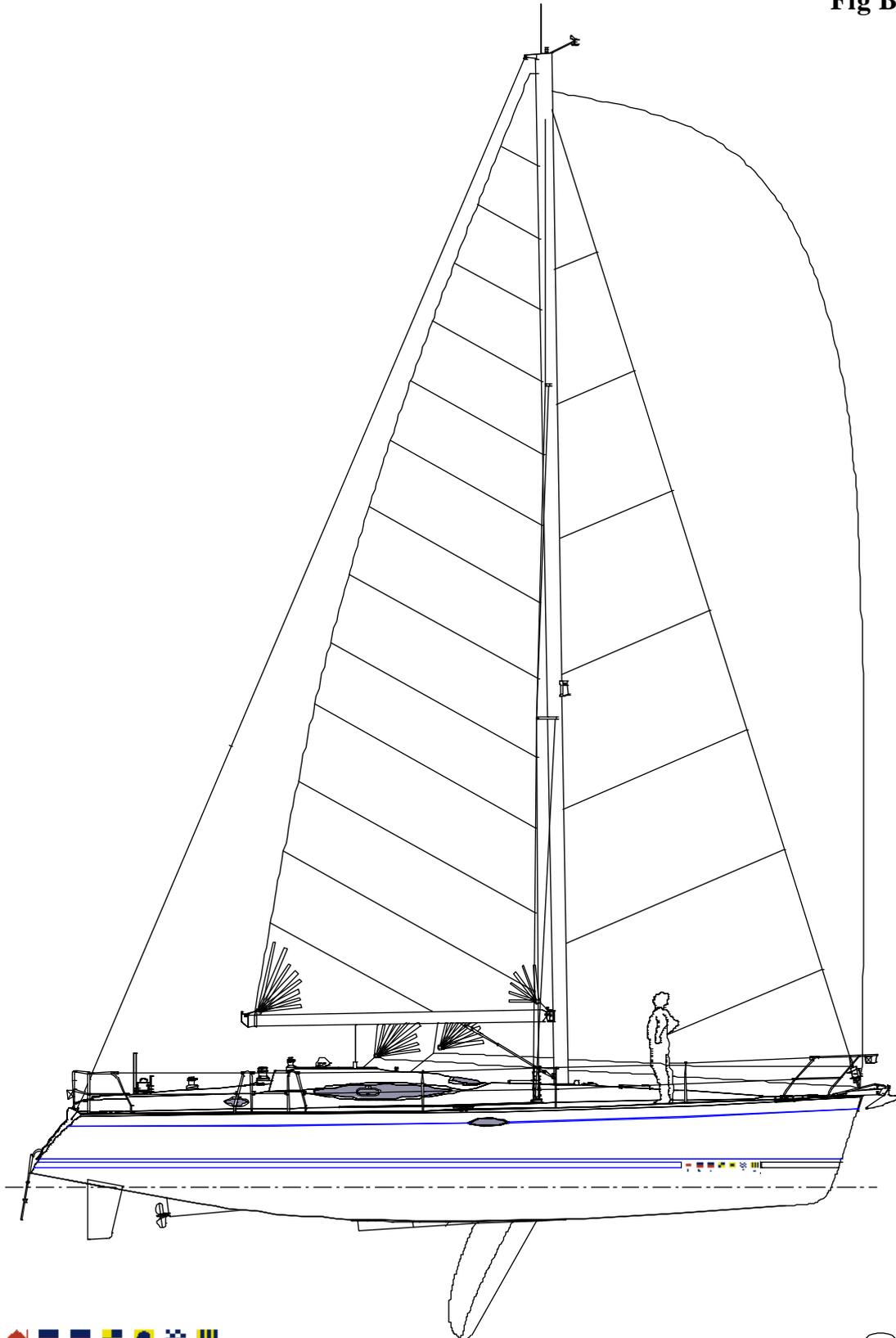
Fig A



FEELING

FEELING 44 01

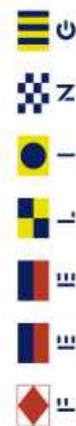
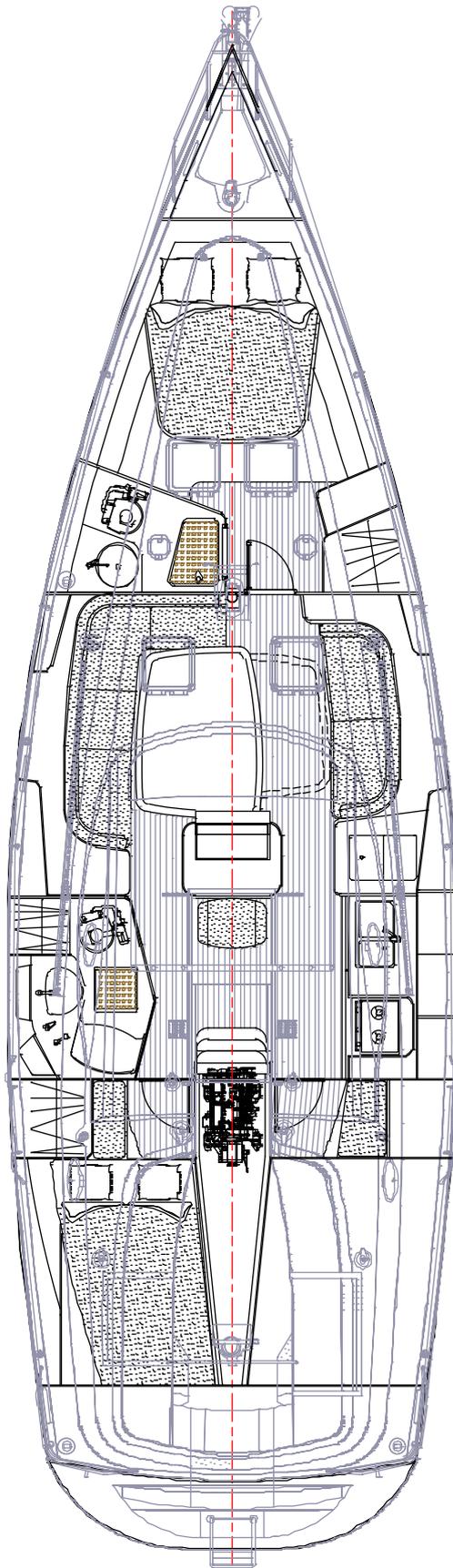
Fig B



FEELING 44 (01)

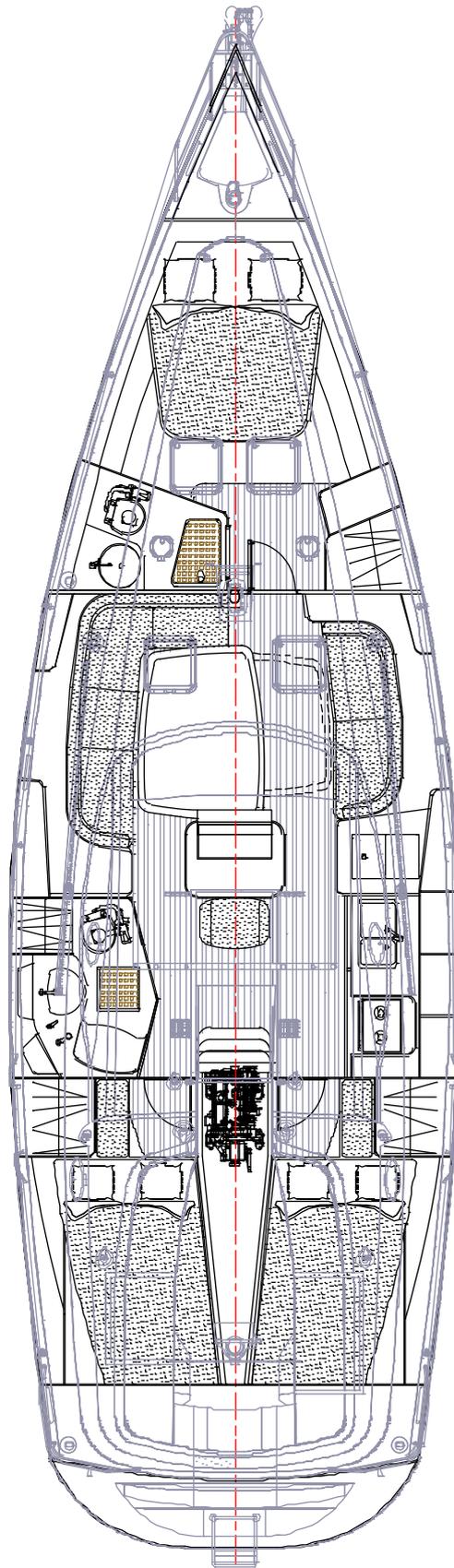
 PRESENTATION	 PRESENTATION																						
<p><u><i>Plan de présentation</i></u></p> <p>Fig A : Version quillard Fig B : Version dériveur int.</p> <table border="0"> <tr><td>Lg de coque</td><td style="text-align: right;">13,40 m</td></tr> <tr><td>Lg flottaison</td><td style="text-align: right;">11,90 m</td></tr> <tr><td>Bau maximum</td><td style="text-align: right;">4,25 m</td></tr> <tr><td>Tirant d' eau Quillard</td><td style="text-align: right;">2,20 m</td></tr> <tr><td>Tirant d' eau Dériveur</td><td style="text-align: right;">0,70 / 2,45 m</td></tr> <tr><td>Tirant d' air</td><td style="text-align: right;">18,27 m</td></tr> <tr><td>Déplacement lège Quillard</td><td style="text-align: right;">8500 kg</td></tr> <tr><td>Déplacement lège Dériveur</td><td style="text-align: right;">10090 kg</td></tr> <tr><td>Poids du lest Quillard</td><td style="text-align: right;">2380 kg</td></tr> <tr><td>Poids du lest Dériveur</td><td style="text-align: right;">3100 kg</td></tr> <tr><td>Poids de la dérive</td><td style="text-align: right;">630 kg</td></tr> </table> <p>Index 1 : Plan de présentation Index 2 : Plan d'aménagzment Index 3 : Plan d'accastillage Index 4 : Plan de voilure Index 5 : Plan de manœuvre Index 6 : Circuit 220 V Index 7 : Circuit de charge Index 8 : Tableau électrique 12 V Index 9 : Moyen de sauvetage Index 10 : Implantation 12 V Index 11 : Implantation 220 V Index 12 : Système de gouvernail Index 13 : Circuit gaz Index 14 : Evacuation et extincteurs Index 15 : Circuit d'eau douce Index 16 : Circuit d'assèchement Index 17 : Evacuation et vannes Index 18 : Implantation moteur Index 19 : Circuit gazoil Index 20 : Eaux grises et noires Index 21 : Holding tank Index 22 : Manœuvre de dérive Index 23 : Plan de grutage Index 24 : Circuit électrique de dérive</p>		Lg de coque	13,40 m	Lg flottaison	11,90 m	Bau maximum	4,25 m	Tirant d' eau Quillard	2,20 m	Tirant d' eau Dériveur	0,70 / 2,45 m	Tirant d' air	18,27 m	Déplacement lège Quillard	8500 kg	Déplacement lège Dériveur	10090 kg	Poids du lest Quillard	2380 kg	Poids du lest Dériveur	3100 kg	Poids de la dérive	630 kg
Lg de coque	13,40 m																						
Lg flottaison	11,90 m																						
Bau maximum	4,25 m																						
Tirant d' eau Quillard	2,20 m																						
Tirant d' eau Dériveur	0,70 / 2,45 m																						
Tirant d' air	18,27 m																						
Déplacement lège Quillard	8500 kg																						
Déplacement lège Dériveur	10090 kg																						
Poids du lest Quillard	2380 kg																						
Poids du lest Dériveur	3100 kg																						
Poids de la dérive	630 kg																						

Fig A



FEELING 44 02

Fig B



F E E L I N G 44 02

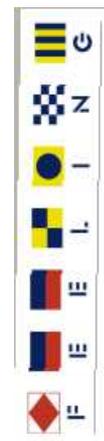
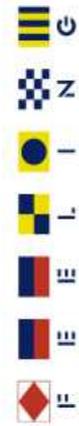
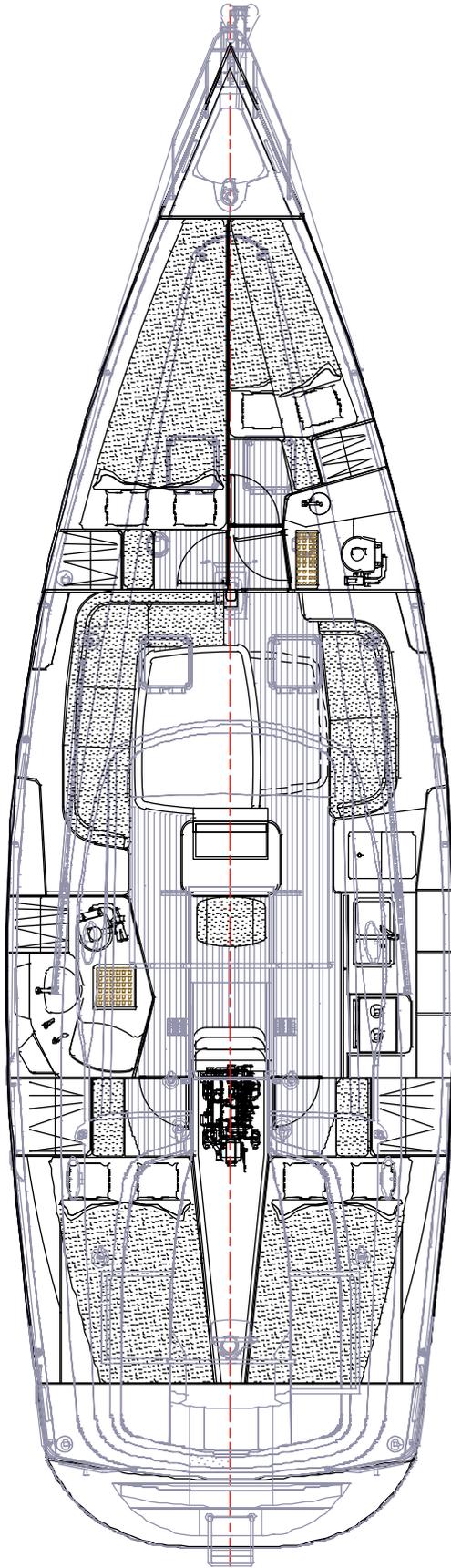
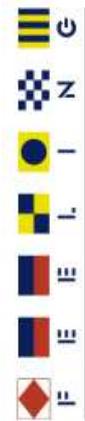
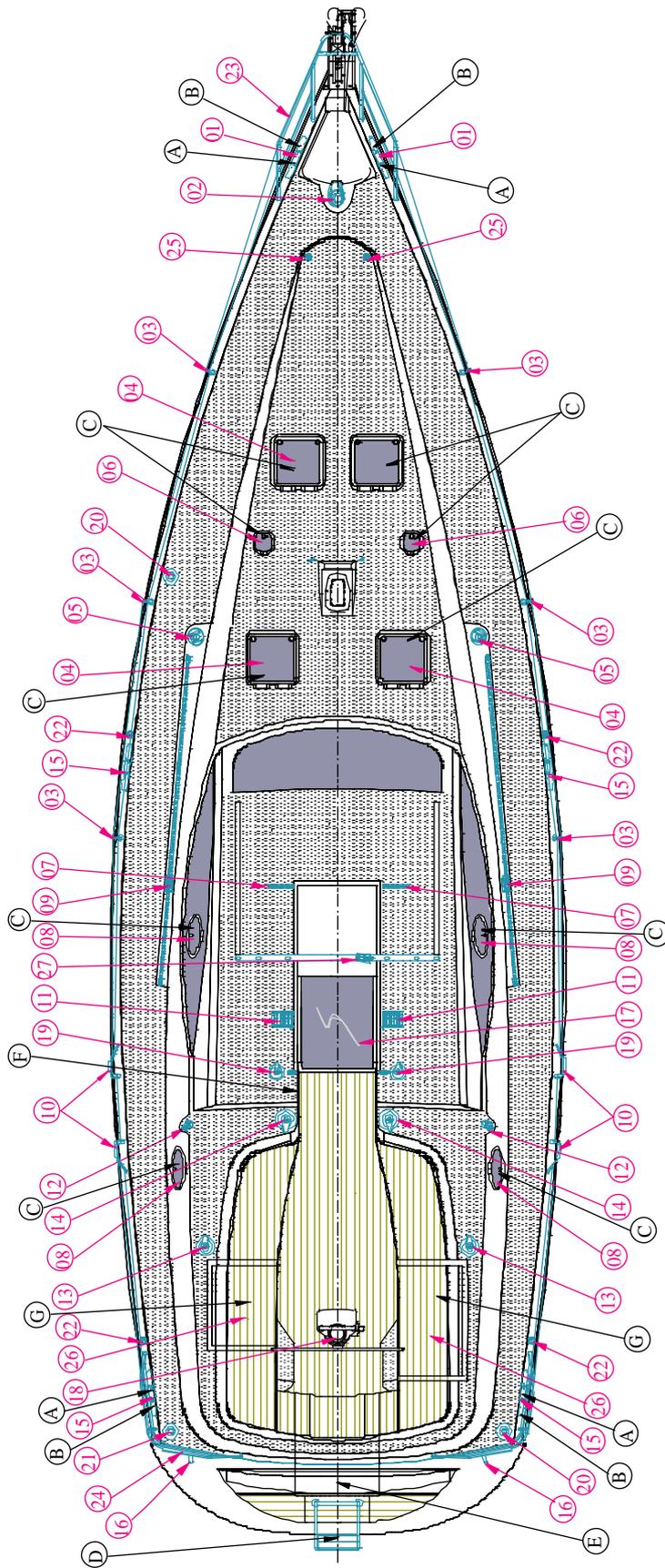


Fig C

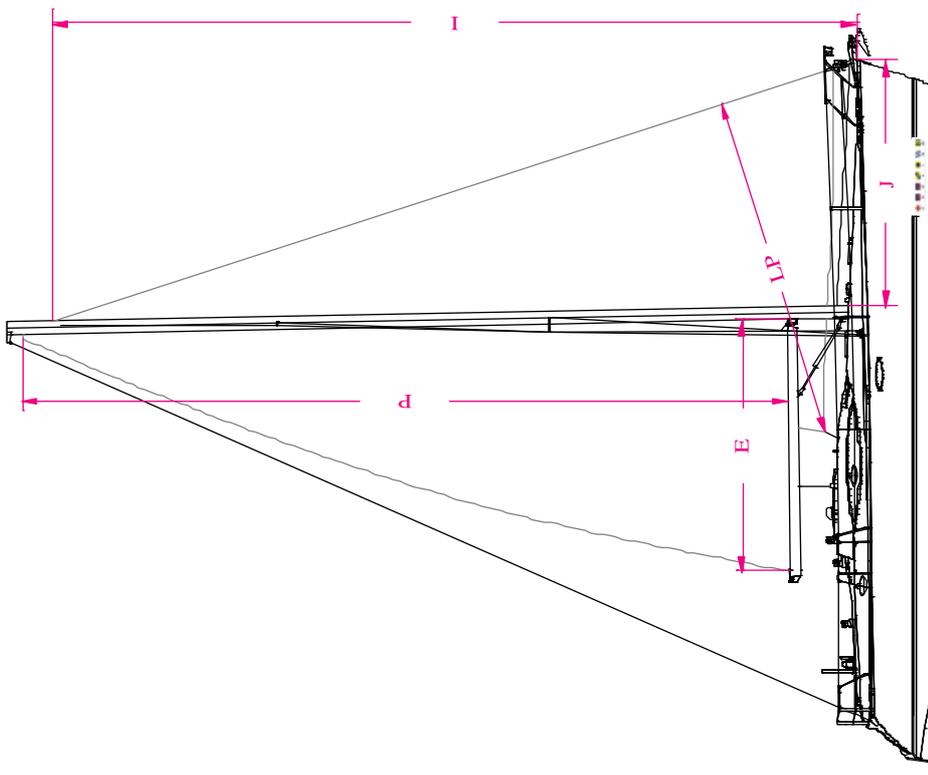
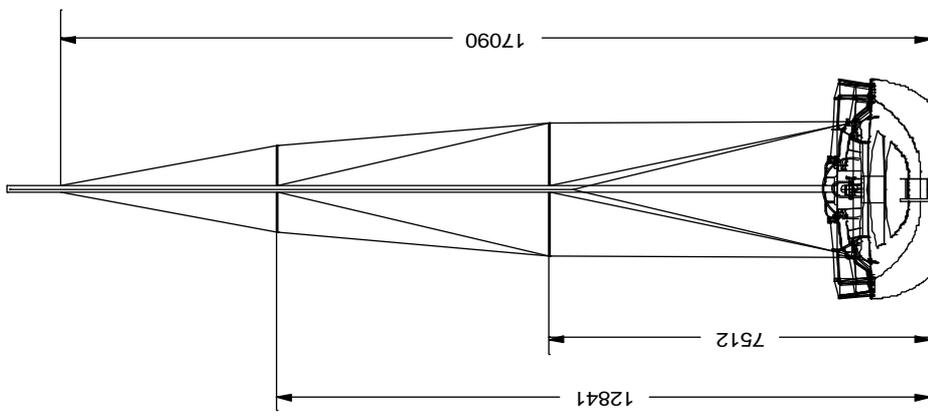


F E E L I N G 44 02

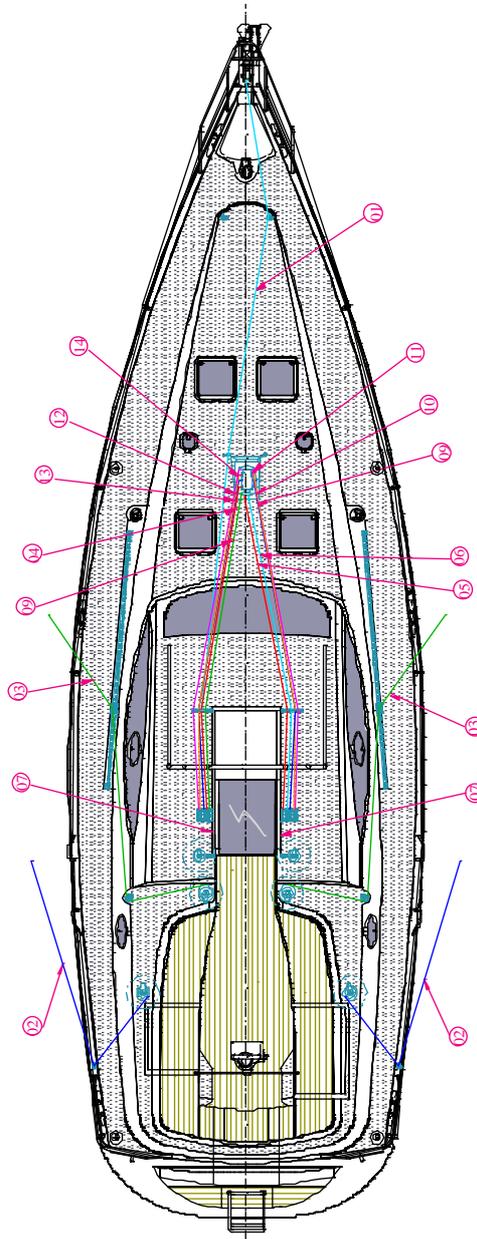
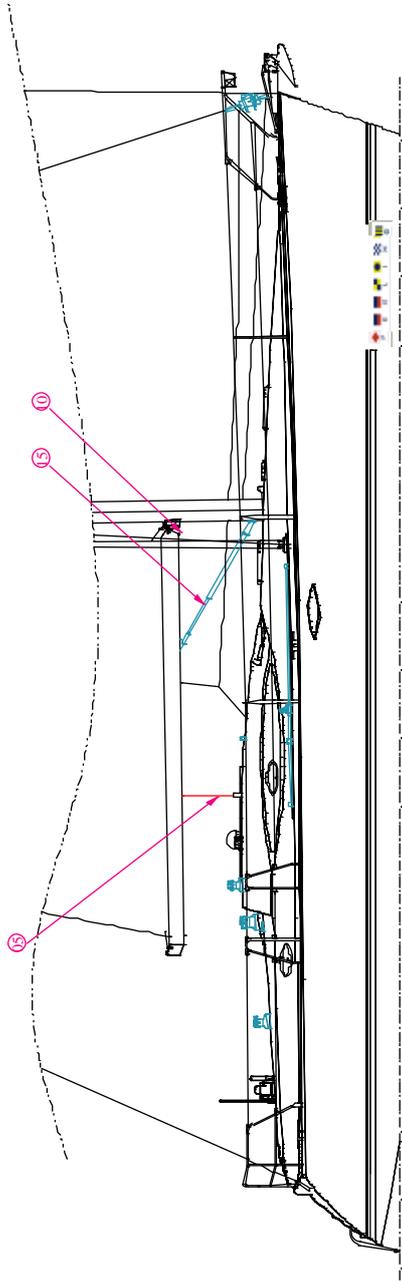
 AMENAGEMENT	 ACCOMMODATIONS
<p>Fig A 1 cabine avant propriétaire 1 cabine double à babord arrière 2 cabinets de toilette à babord</p> <p>Fig B 1 cabine avant propriétaire 2 cabines double arrière 2 cabinets de toilette à babord</p> <p>Fig C 1 cabine double à babord av. 1 cabine 2 lits superposés à tribord av. 2 cabines double arrière 1 cabinet toilette à babord arrière 1 cabinet toilette à tribord avant</p>	



 ACCASTILLAGE		 FITTINGS	
Rep.	Désignation	Ref	Description
1	Taquet d'amarage avant	1	
2	Guindeau électrique	2	
3	Chandelier Inox	3	
4	Panneau avant 50 x 50	4	
5	Cadène	5	
6	Panneau avant 20 x 20	6	
7	Boite à réas plat pont	7	
8	Panneau latéral elliptique	8	
9	Roller de Génois	9	
10	Chandelier Inox de coupée	10	
11	Bloqueurs	11	
12	Poulie simple d'écoute de Génois	12	
13	Winch alu self tailing de Spi*	13	
14	Winch alu self tailing de Génois	14	
15	Taquet d'amarage	15	
16	Cadène de pataras	16	
17	Panneaux coulissant	17	
18	Compas	18	
19	Winch alu self tailing de manœuvre	19	
20	Nable de remplissage d'eau	20	
21	Nable de remplissage fuel	21	
22	Cadène de poulie retour bras / écoute Spi	22	
23	Balcon avant	23	
24	Balcon arrière	24	
25	Cadène hale bas Tangon	25	
26	Coffre arrière	26	
27	Chariot écoute G.V	27	
A	Point d'accrochage des lignes de vie (sur les taquets babord & tribord)	A	
B	Point de remorquage (babord & tribord)	B	
C	Hublots et capot coulissant devant impérativement rester fermés en navigation	C	
D	"Homme à la mer" : échelle de remontée à bord	D	
E	Emplacement prévu pour le stockage du radeau de survie	E	
F	Point d'accrochage des harnais	F	
G	Coffre devant impérativement rester fermés en navigation	G	

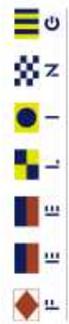
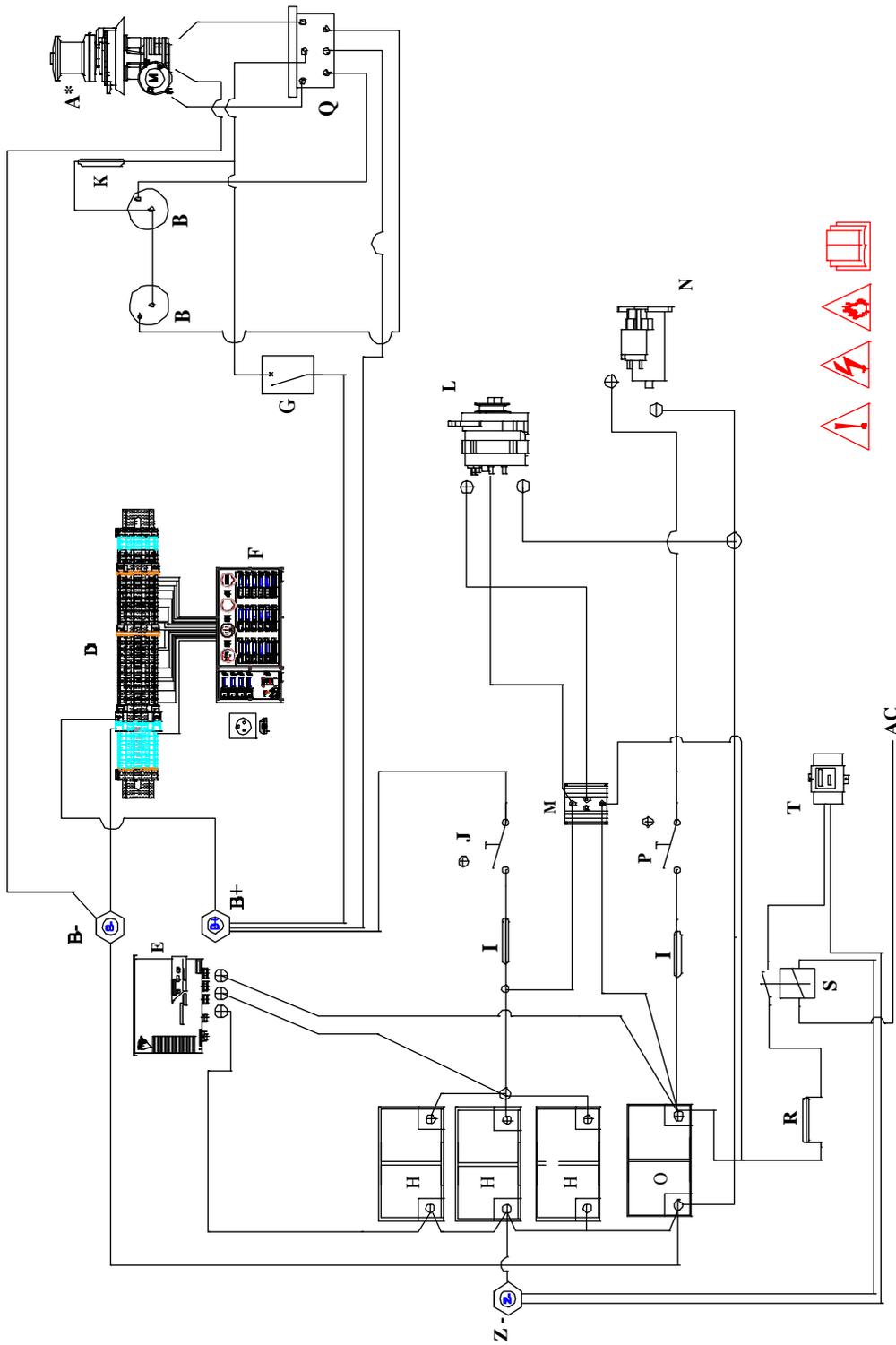


 VOILURE		 SAIL PLAN	
I	15,79 m		
J	4,75 m		
P	15,00 m		
E	4,85 m		
LP	6,65 m		
Surface G.V	41,00 m ²		
Surface Génois	53,00 m ²		

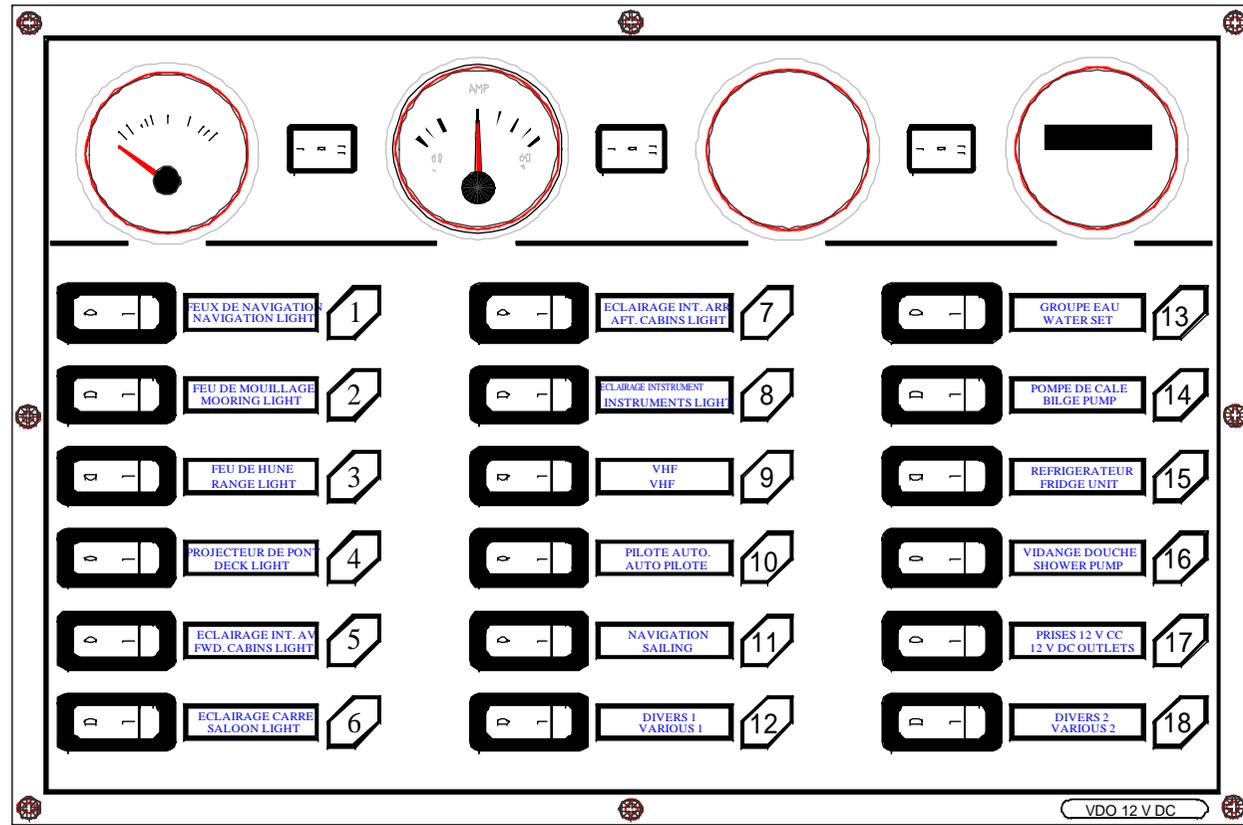


 CIRCUIT DE DRISSES ET D'ECOUTES		 RUNNING RIGGING	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation mâts classique</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description standard mast</i>
1	Bosse d'enrouleur de Génois	1	
2	Ecoute de spi	2	
3	Ecoute de Génois	3	
4	Bosse de Ris 2	4	
5	Ecoute de G.V	5	
6	Hale- bas	6	
7	Charoit de G.V	7	
8	Bosse de bordure	8	
9	Bosse de Ris 1	9	
10	Bosse de Ris 3	10	
11	Drisse de G.V	11	
12	Drisse de Spi	12	
13	Drisse de Génois	13	
14	Foc 2 / balancine de Spi	14	
15	Hale- bas rigide	15	

 CIRCUIT 220V		 220V SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	<i>Equipement</i>		<i>Equipment</i>
A	Prise de quai	A	Shore connection - plug and socket
B	Coffret électrique avec disjoncteur général	B	Electrical box with main circuit breaker
C	Chauffe-eau	C	Water heater
D	Prises 220 V	D	220 V outlets
E	Ligne directe de connection	E	Connection line box
F	Disjoncteur différentiel	F	Dual polar differential switch
G	Chargeur	G	Battery charger
H	Ligne de quai	H	Shore cable
	<i>Couleurs des fils électrique</i>		<i>Colours of electrical wiring</i>
b	Bleu clair	b	Light blue
g	Vert	g	Green
m	Marron	m	Brown
n	Noir	n	Black
r	Rouge	r	Red
v	Vert jaune	v	Green yellow
w	Blanc	w	White



 CIRCUIT DE CHARGE ET DE PUISSANCE		 CHARGING AND POWER SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
A	Guindeau	A	Windlass
B	Commande guindeau (montée, descente)	B	Windlass remote control
C	Relais télécommande guindeau	C	Remote control relay
D	Bornier	D	Terminal strip
E	Chargeur	E	Battery charger
F	Tableau 12 V	F	12 VDC panel
G	Disjoncteur unipolaire 80 A guindeau	G	Single pole 80 A circuit breaker
H	Batteries services 95 Ah (3 en std)	H	House batteries 95 Ah (3 as std)
I	Fusibles 125 A	I	125 A fuse
J	Coupe-batterie service	J	House battery swich
K	Fusible 5 A	K	5 A fuse
L	Alternateur	L	Alternator
M	Répartiteur	M	Isolator
N	Démarrreur	N	Starter motor
O	Batterie moteur	O	Engine battery
P	Coupe-batterie moteur	P	Engine battery swich
Q	Relais guindeau	Q	Windlass relay
B-	Boulon -	B-	- bolt
B+	Boulon +	B+	+ bolt
R	Fusible 5 A (ventilateur comp.machine)	R	5 A fuse
S	Relais ventilateur	S	Fan relay
T	Ventilateur électrique	T	Fan
AC	Après contact moteur	AC	
	* Option		* Option



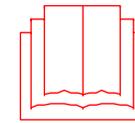
Attention



Risque de choc
électrique



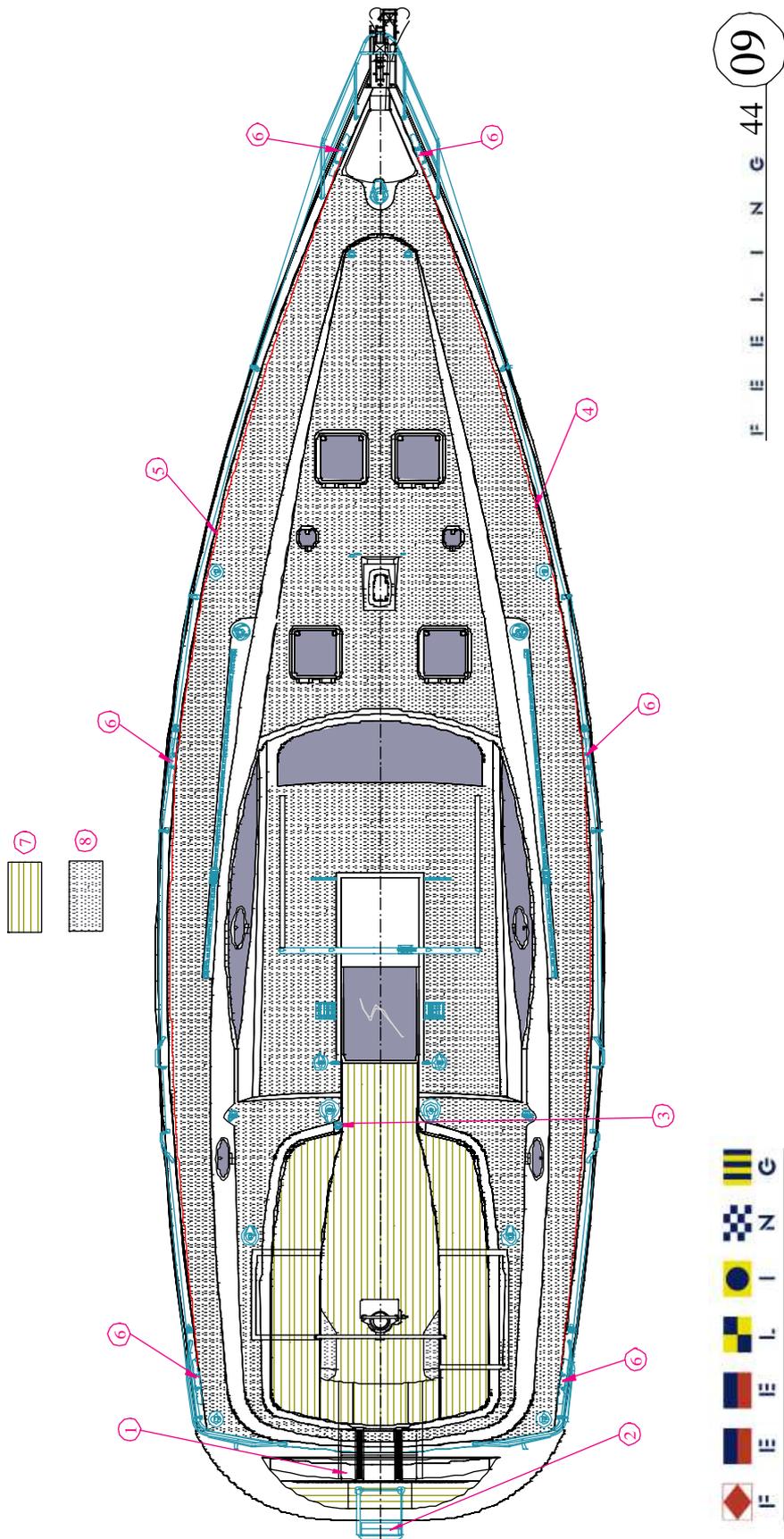
Risque d'incendie



Consulter le manuel
du propriétaire



 TABLEAU ELECTRIQUE 12V			 12V ELECTRICAL PANEL		
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Protection</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>	<i>Protection</i>
1	Feux de navigation		1	Navigation light	
2	Feu de mouillage		2	Mooring light	
3	Feu de hune		3	Range light	
4	Projecteur de pont		4	Deck light	
5	Eclairage int. Avant		5	FWD. Cabins light	
6	Eclairage carré		6	Saloon light	
7	Eclairage int. Arrière		7	AFT. Cabins light	
8	Eclairage instruments		8	Instruments light	
9	VHF		9	VHF	
10	Pilote auto		10	Auto pilote	
11	Navigation		11	Sailing	
12	Divers 1		12	Various 1	
13	Groupe d'eau		13	Water set	
14	Pompe de cale		14	Bilge pump	
15	Réfrigérateur		15	Fridge unit	
16	Vidange douche		16	Shower pump	
17	Prises 12 V CC		17	12 V DC outlets	
18	Divers 2		18	Various 2	



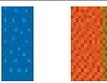
 Moyen de sauvetage		 	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	1 Radeau de survie	1	1 Life raft
2	1 Echelle repliable dans tableau arrière (récupération de l'homme à la mer)	2	1 Folding swin ladder on he trasom door (use it to reboard a man)
3	Cadéne de harnais	3	
4	Ligne de vie de pont Td *	4	Starboard life line *
5	Ligne de vie de pont Bd *	5	Port life line *
6	Taquets de remorquage	6	Towing cleats
Zone pont de travail		Working deck	
7	Zone teck	7	Teak area
8	Zone antidérapant	8	Non-skid area
* Option		* Option	

Fig A

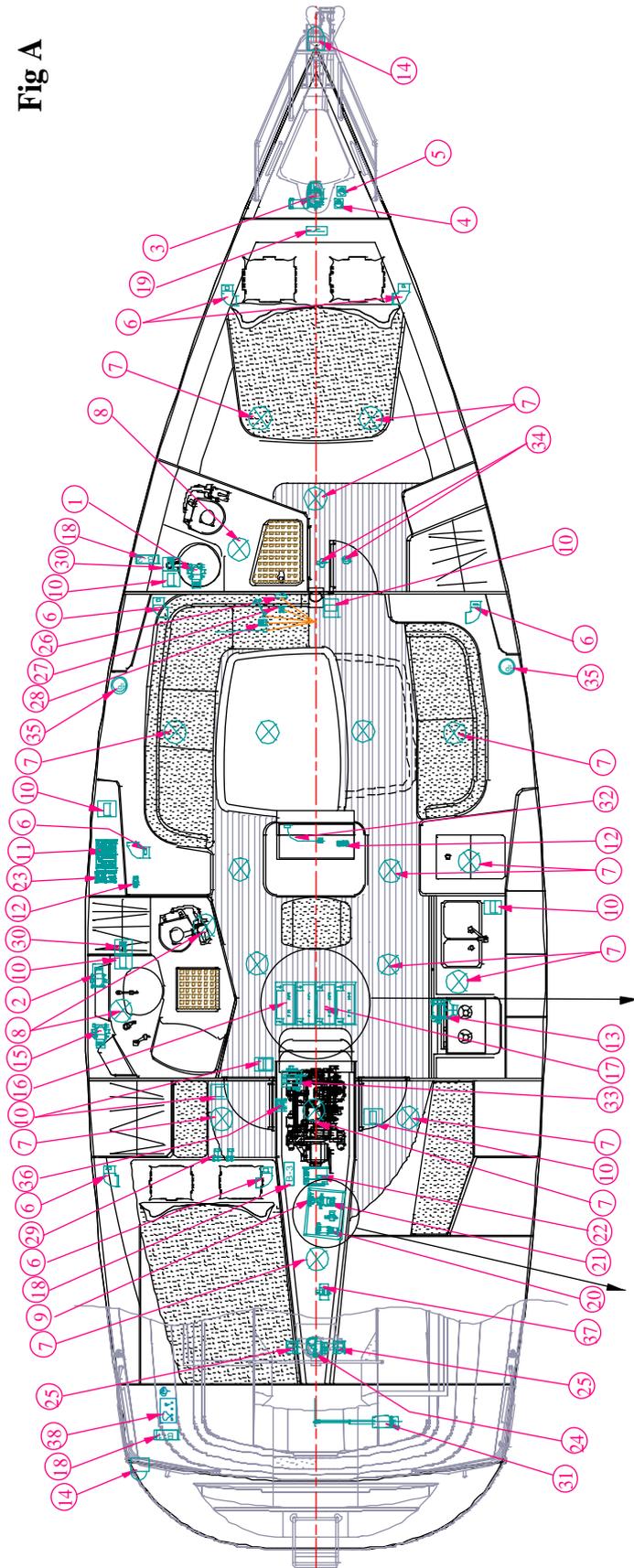


Fig B

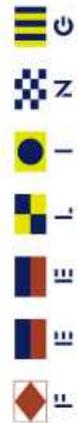
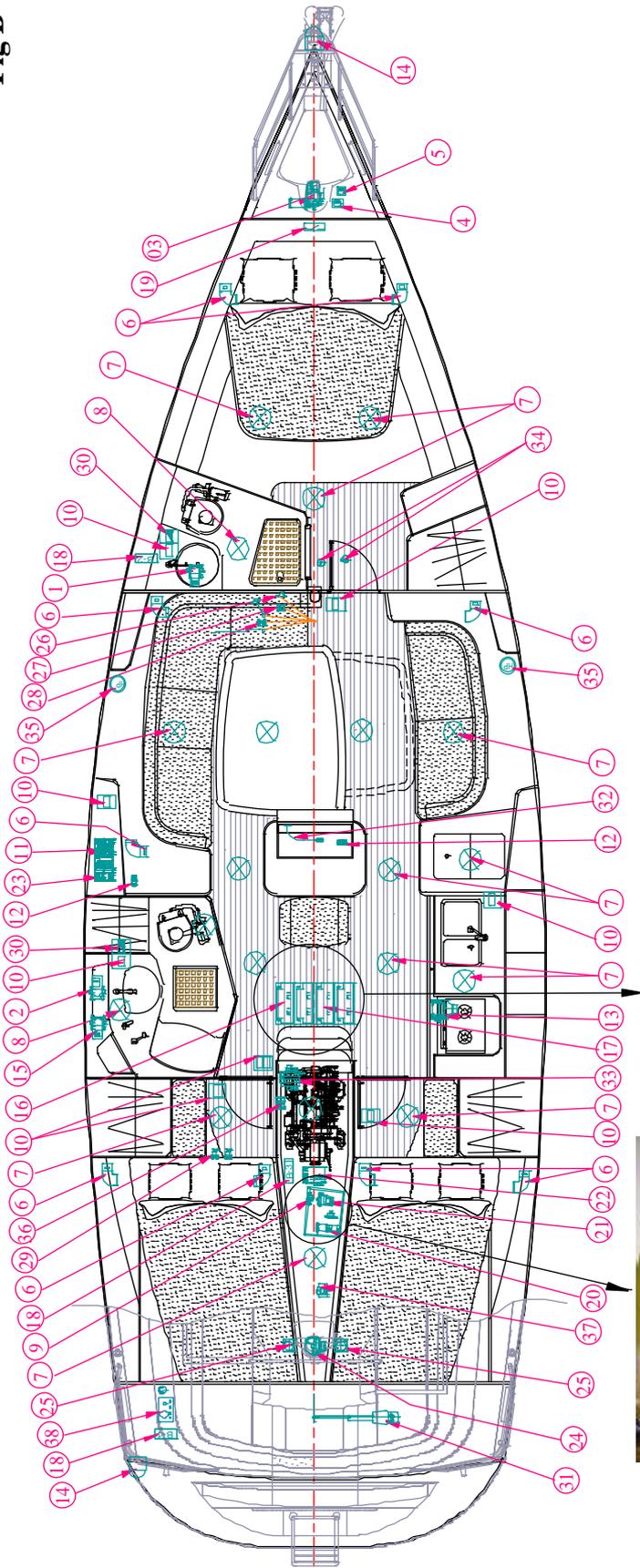
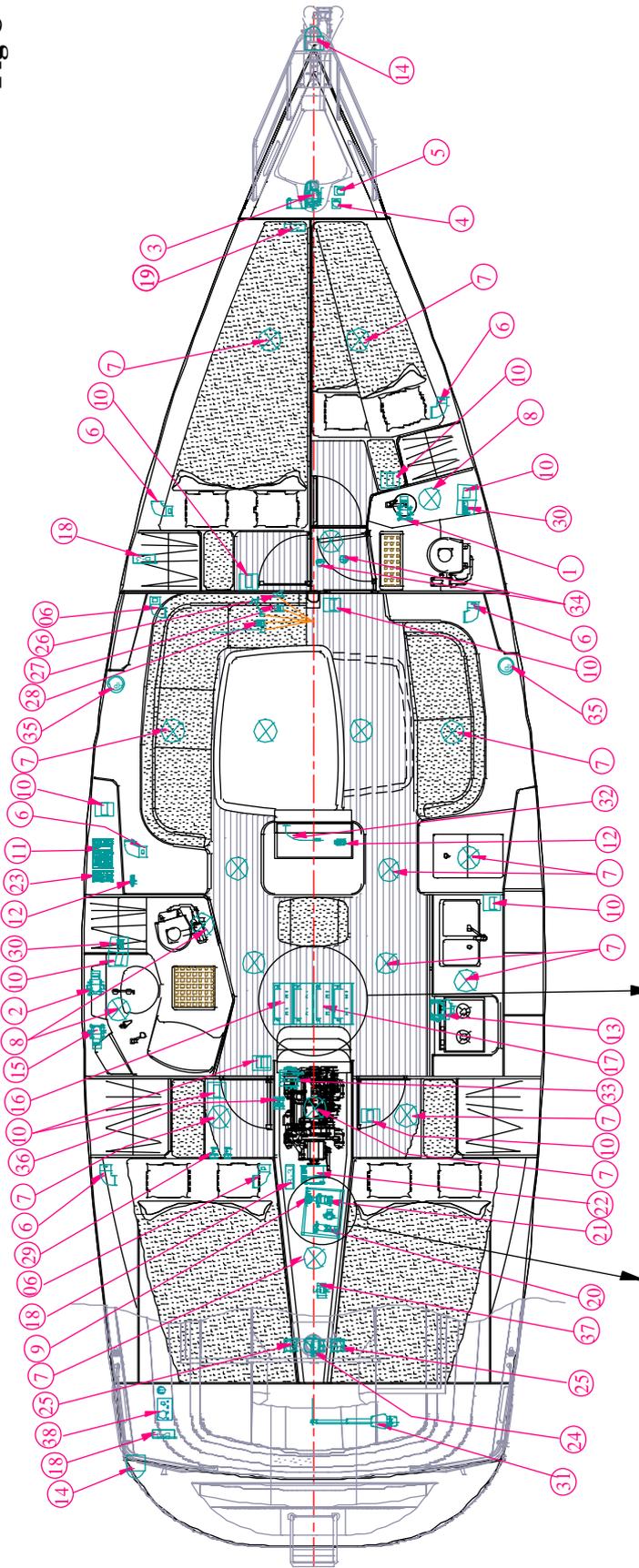
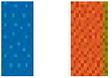
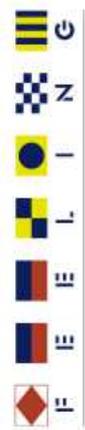
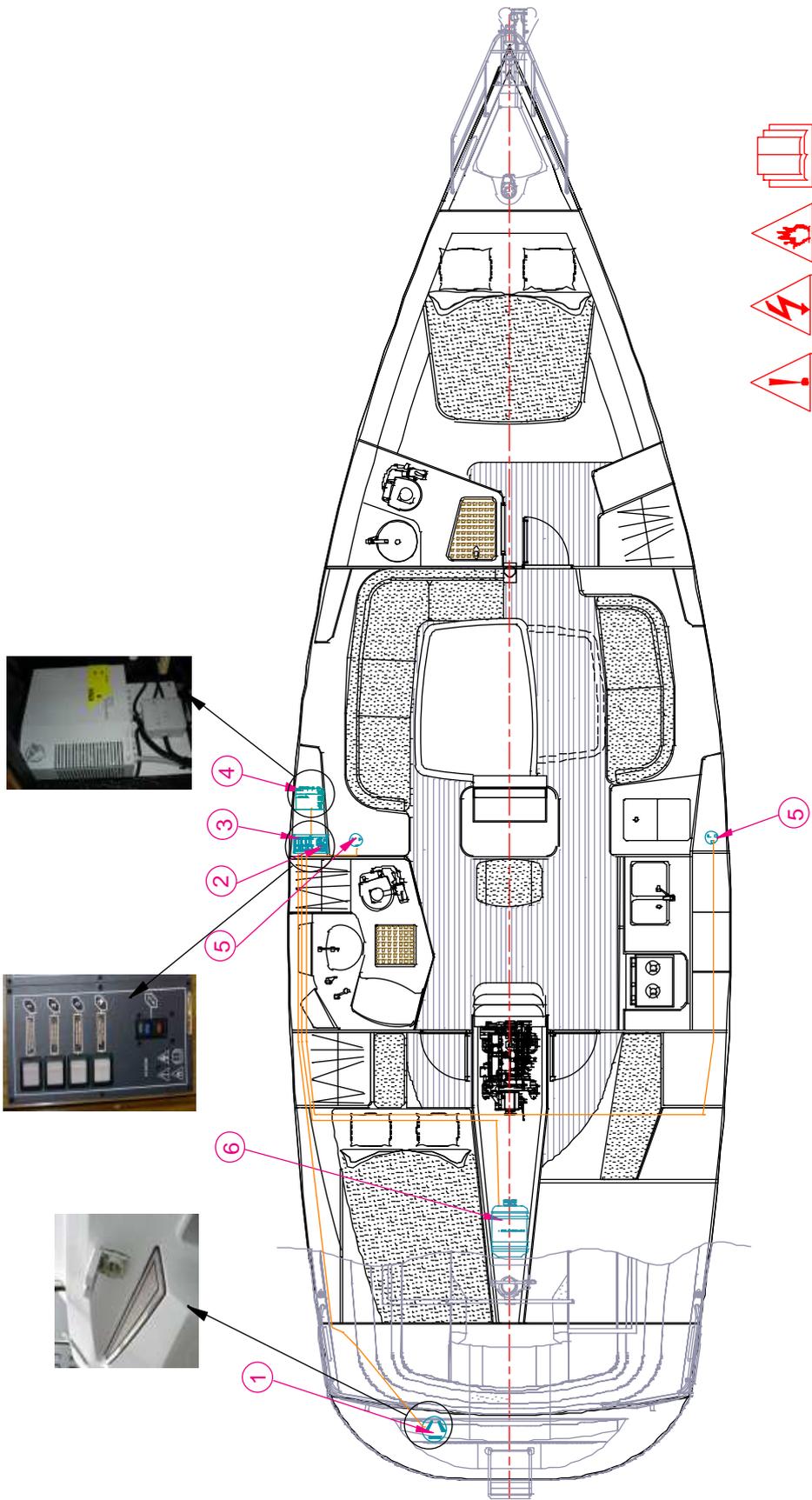


Fig C



 IMPLANTATION ELECTRIQUE 12 v CC		 12 v DC ELECTRICAL INSTALLATION	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Pompe vidange de douche Av	1	Shower pump port
2	Pompe vidange de douche Ar	2	Shower pump starboard
3	Guindeau	3	Wibdlass
4	Interrupteur descente guindeau	4	
5	Interrupteur relevage guindeau	5	
6	Spot orientable	6	Swiveling spot
7	Plafonnier	7	Deackhead light + switch
8	Plafonnier SdB	8	Head deckhead light + switch
9	Débitmètre	9	
10	Inters	10	
11	Tableau électrique 12 V	11	12 V electrical panel
12	Prise 12 V	12	12 V outlet
13	Groupe froid	13	Fridge unit
14	Feux de navigation	14	
15	Pompe de cale	15	Bilge pump
16	Batterie moteur	16	Engine battery
17	Batterie de servitude (3)	17	House battery
18	Boitier de connection	18	
19	Relais guindeau	19	
20	Vase expansion	20	
21	Pompe groupe d'eau	21	Fresh water pump
22	Chargeur de batteries	22	Battery charger
23	Tableau 220 V	23	220 v panel
24	Compas	24	Compass
25	Répétiteur centrale de navigation	25	Navigation instrument pack
26	Feu de pont	26	Deck light
27	Feu de hune	27	Steaming light
28	Feu tête de mât (navigation)	28	
29	Coupes batteries	29	Battery switch
30	Interrupteur pompe de douche	30	
31	Verin pilote auto*	31	Autopilot motor*
32	Flexible lecteur de table à cartes	32	
33	Alternateur	33	
34	Capteurs lock et sondeur*	34	Through-hull depth suonder & speedo*
35	Haut parleur Hifi / radio CD*	35	Hifi /radio CD speaker*
36	Répartiteur de charge	36	Isalator
37	Ventilateur de cale	37	Bilge fan
38	Tableau moteur	38	
	* Option		* Option



 IMPLANTATION ELECTRIQUE AC		 AC ELECTRICAL INSTALLATION	
<i>Rep.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Prise de quai	1	AC Shore connection
2	Disjoncteur général	2	Main circuit breaker
3	Tableau électrique 220 V AC	3	220 V AC panel
4	Chargeur batterie	4	Battery charger
5	Prise courant 220V	5	220 V outlet
6	Chauffe eau	6	Water heater

Fig A

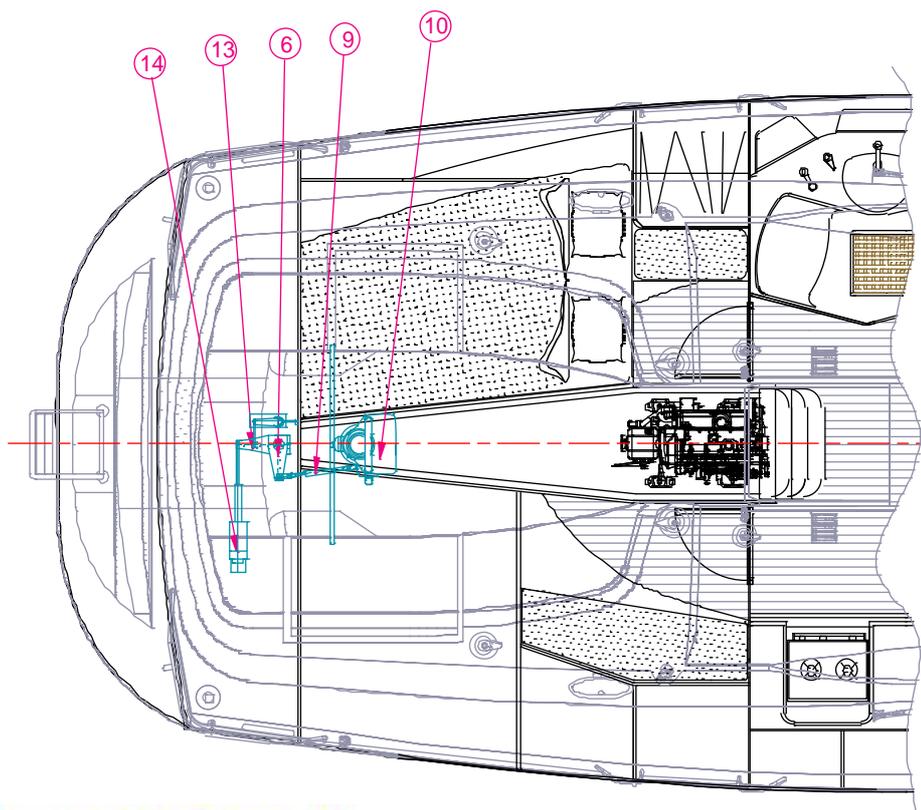
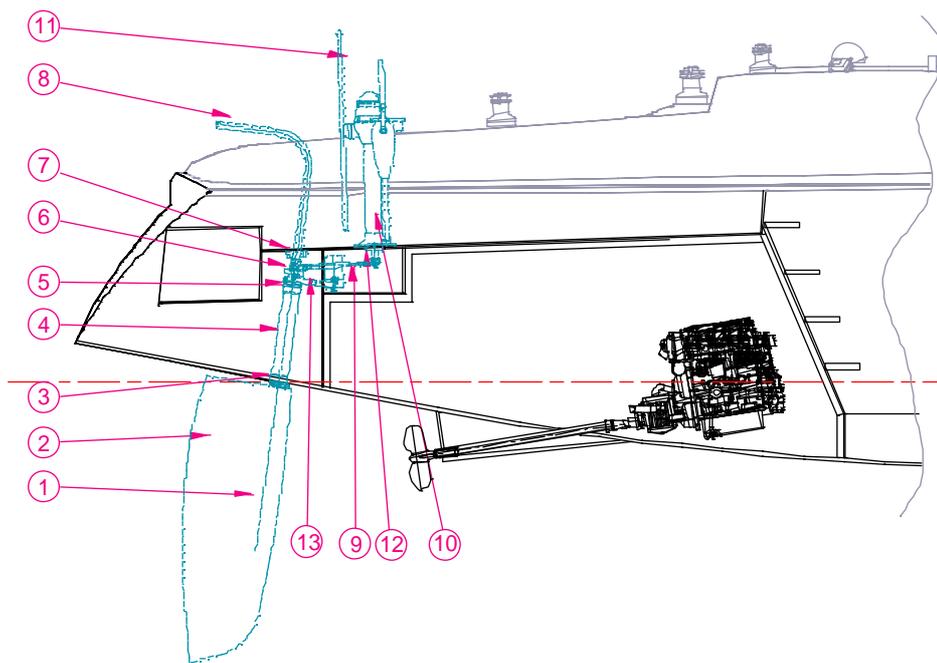
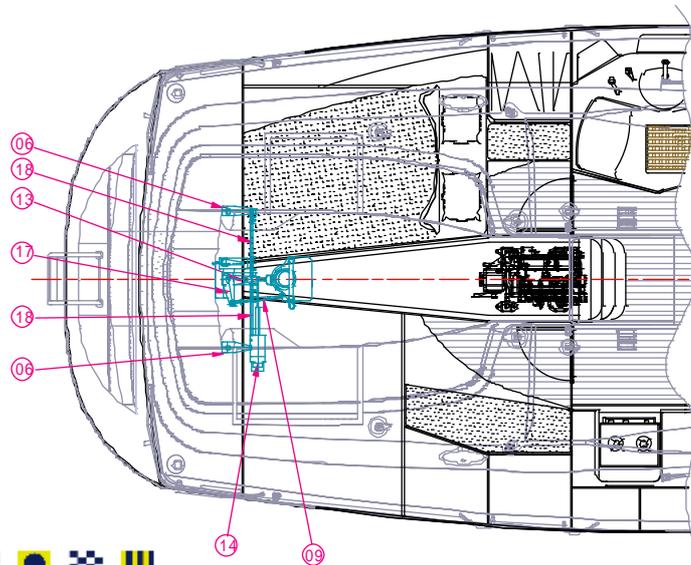
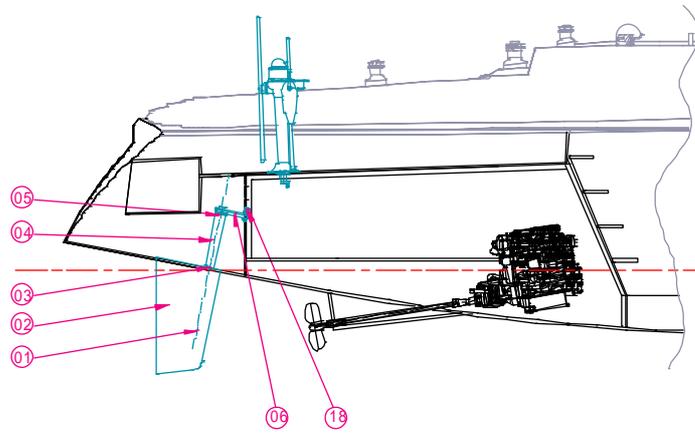
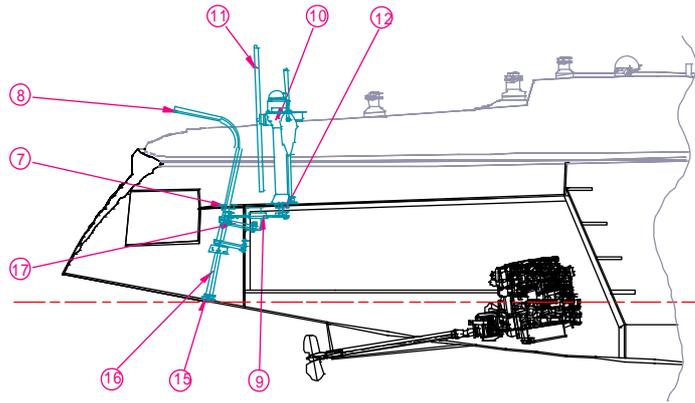
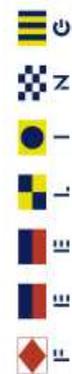
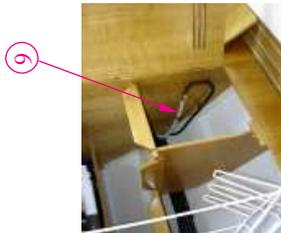
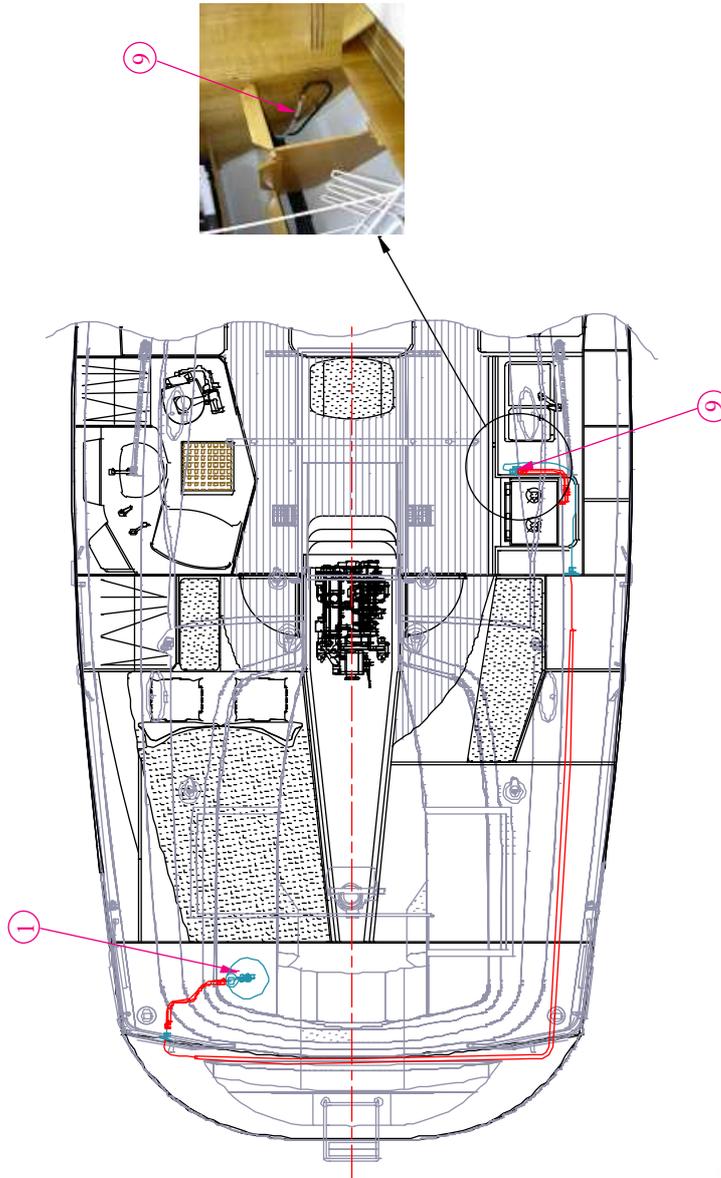
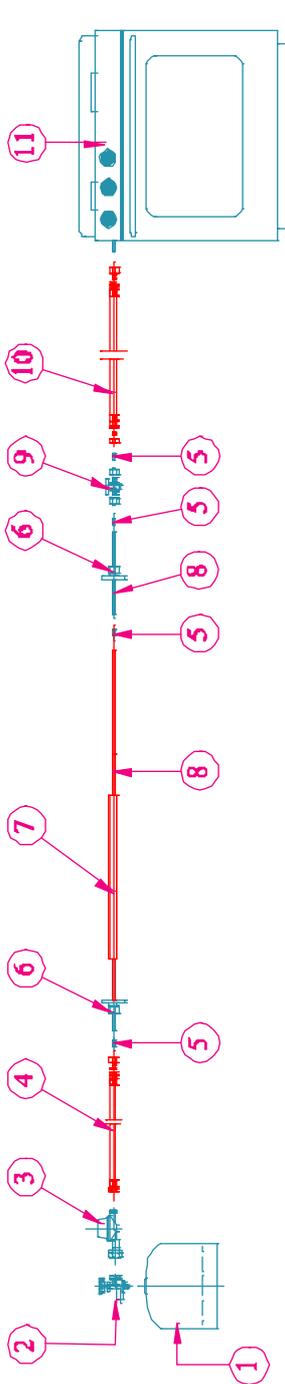
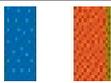


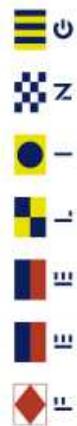
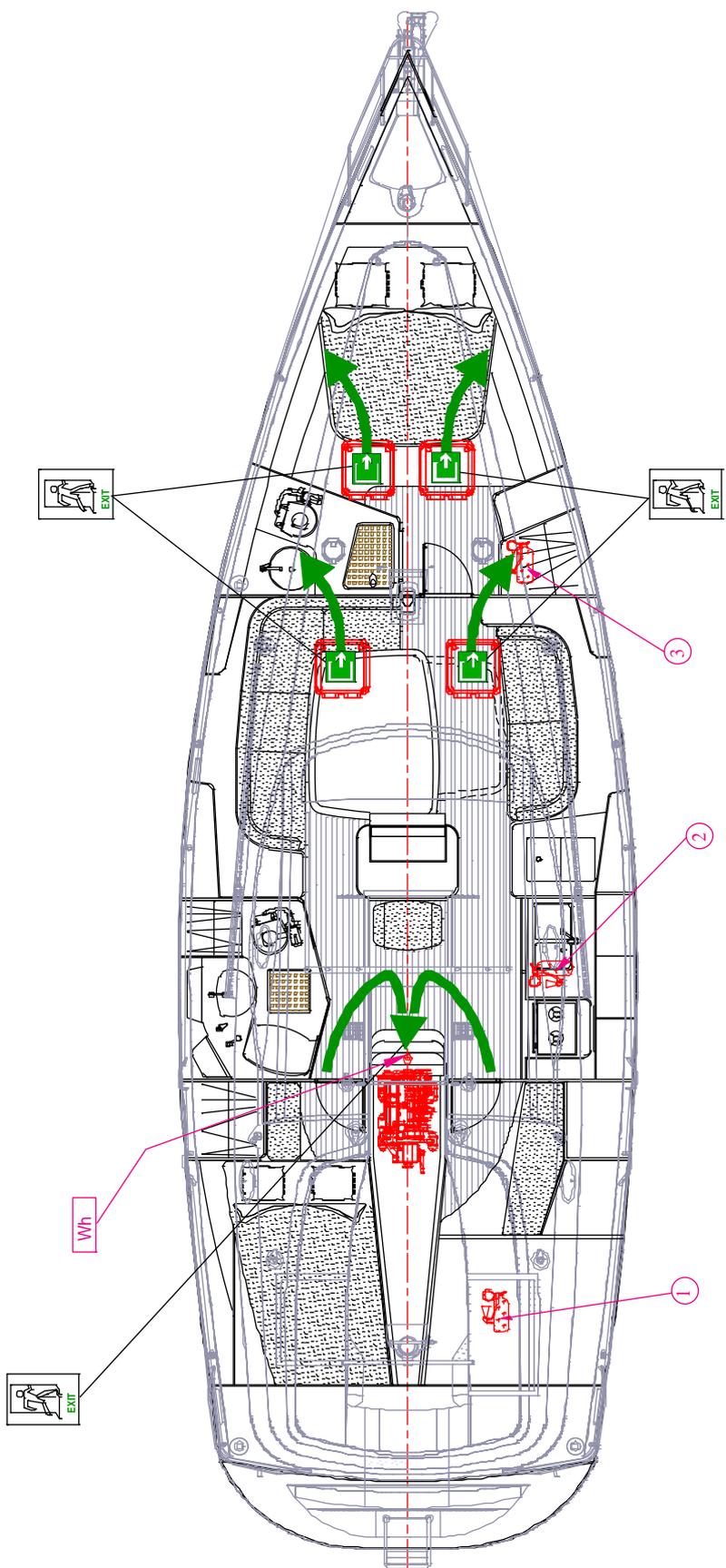
Fig B



 SYSTEME DE GOUVERNAIL		 STEERING SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
Fig A	Version quillard (mono safran)	Fig A	
Fig B	Version dériveur int. (bi-safran)	Fig B	
1	Mèche de safran	1	Rudder stock
2	Safran	2	Rudder
3	Palier bas	3	
4	Tube jaumière	4	Rudder post
5	Palier haut	5	
6	Palonnier	6	
7	Nable de barre franche de secours	7	
8	Barre de secours	8	
9	Barre de liaison	9	
10	Colonne de barre à roue	10	
11	Barre à roue	11	
12	Butée de barre	12	
13	Palonnier de pilote automatique	13	
14	Pilote automatique	14	
15	Palier fausse mèche	15	
16	Fausse mèche	16	
17	Palonnier de fausse mèche	17	
18	Barre de liaison (safran / fausse mèche)	18	



 CIRCUIT GAZ		 GAS SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Bouteille de gaz 1,8kg **	1	1,8kg gas tank **
2	Robinet à valve CE (Fr. ou All)**	2	CE shut-off valve (Fr. or Ger.)**
3	Détendeur 30mbar CE (Fr. ou All)**	3	30mbar CE regulator (Fr.or Ger)
4	Tuyau connexion moyenne longueur	4	Medium length conection hose
5	Entretoise / tube 6x8	5	Spacer piece / 6x8 pipe
6	Passerelle étanche	6	Watertight bulkhead grommet
7	Tube PVC	7	PVC pipe
8	Tuyau de cuivre 6x8	8	6x8 copper pipe
9	Robinet de gaz CE (dans le compart. sous le bac vaiselle)	9	CE gas shut-off valve (in compartment under stove / oven)
10	Tuyau connection grande longueur	10	Long length connection hose
11	Réchaud four 2 feux	11	2 burner stove / oven
**	Hors Fourniture		



 EVACUATION DU NAVIRE		 ABANDONING SHIP	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
Ex	Emplacement préconisé pour les extincteurs**	Ex	Recommenced places for extinguisher**
Wh	Orifice extincteur machine	WH	Engine compartment extinguishing hole
Exit	Issue de secours	Exit	Exit
<i>Emplacements préconisés pour les extincteurs</i>			
1	Coffre tribord du cockpit	1	
2	Sous évier de la cuisine	2	
3	Placard tribord cabine avant	3	
**	Hors fourniture**		

Fig A

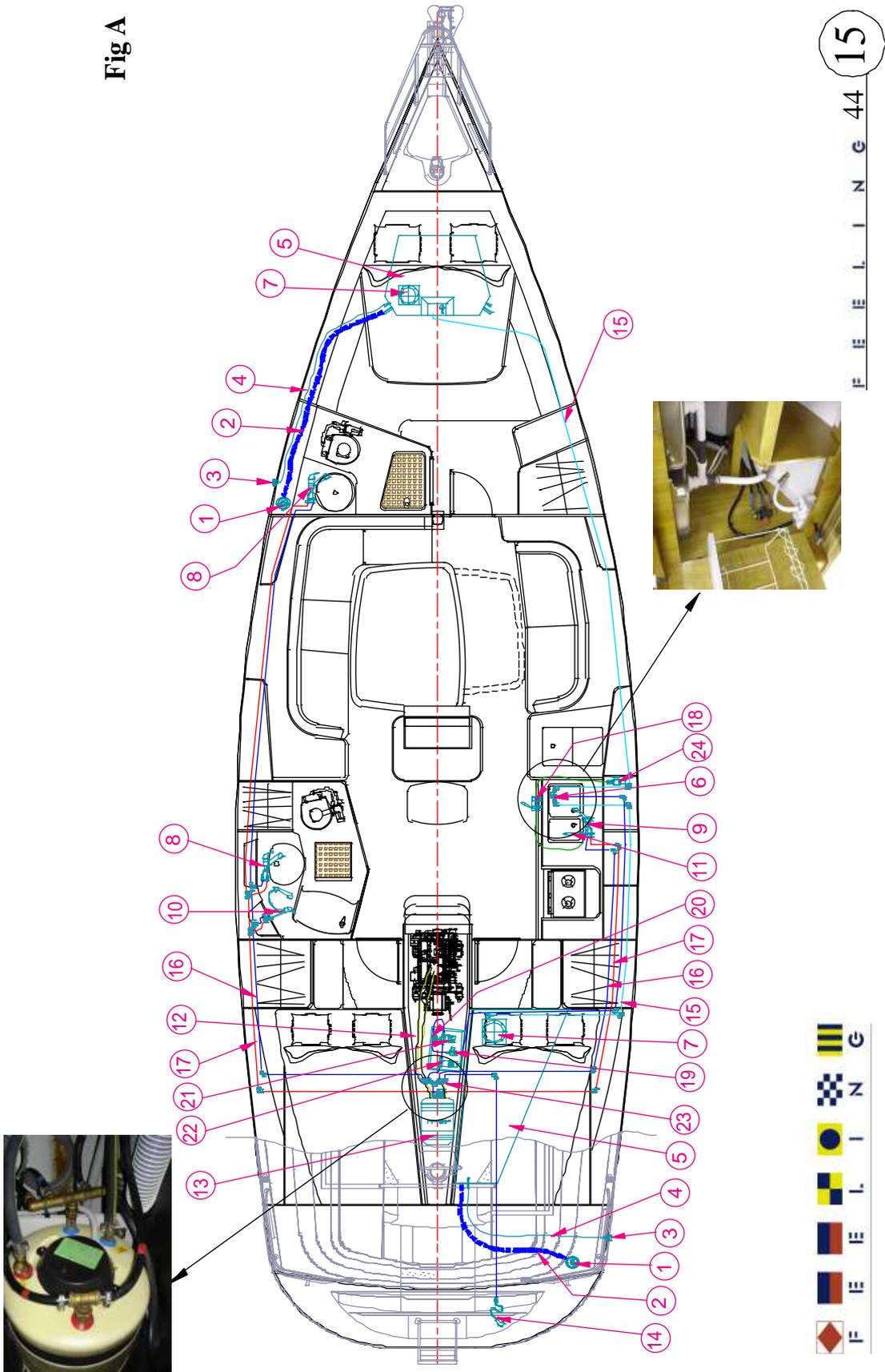
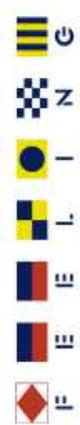
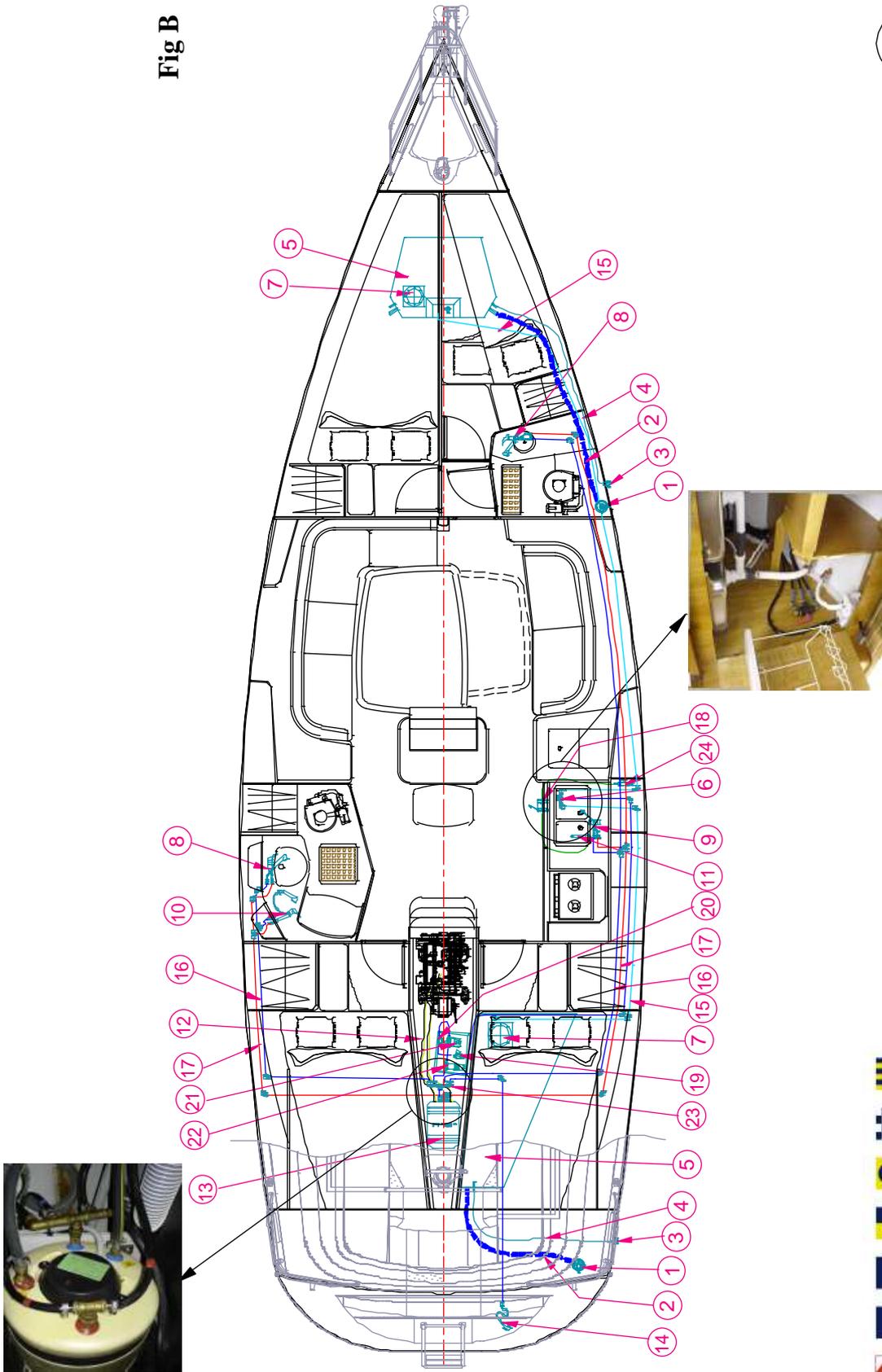
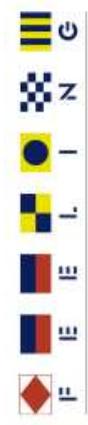
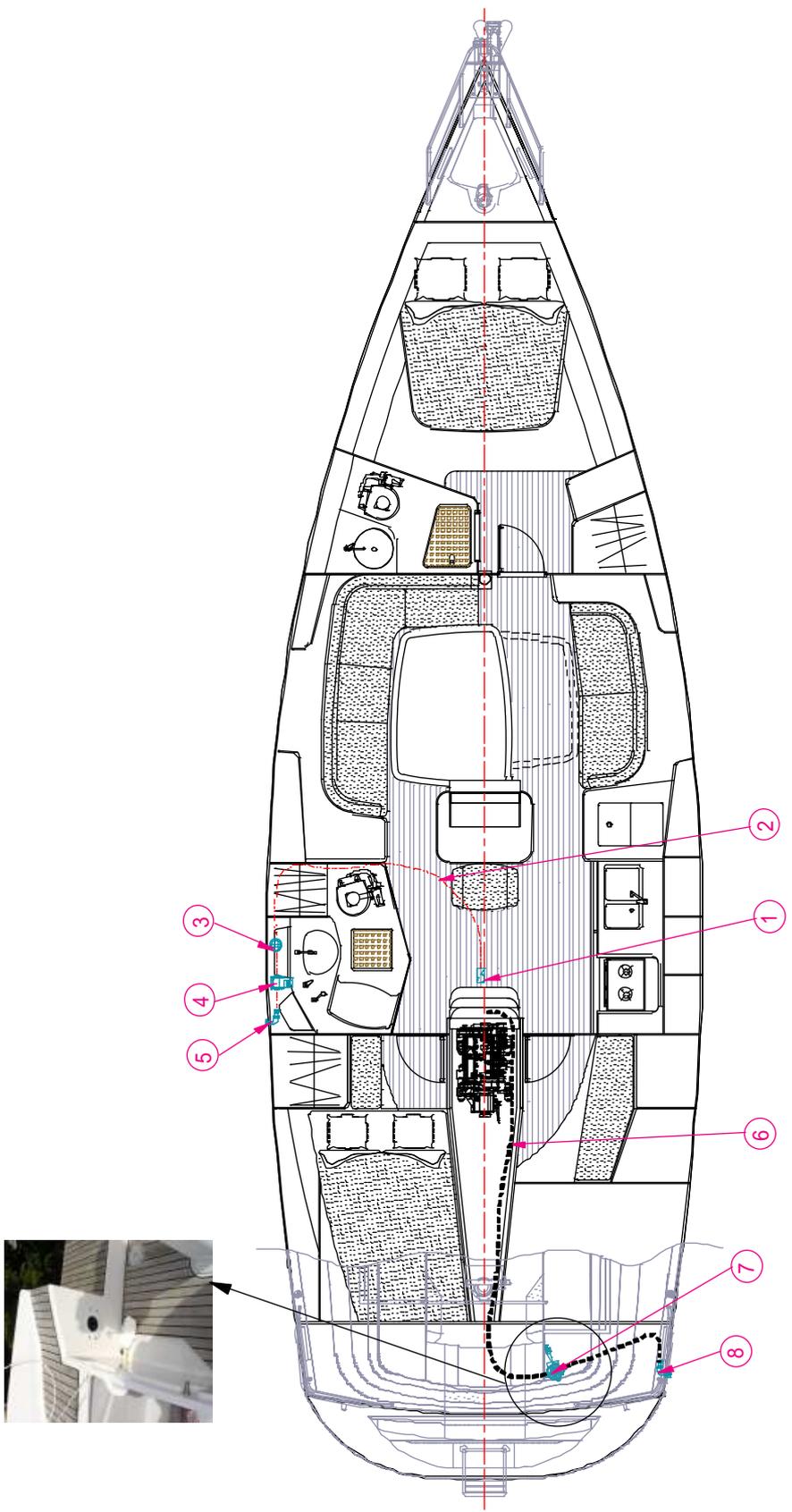


Fig B



 CIRCUIT EAU DOUCE		 FRESHWATER SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Nable de remplissage	1	
2	Tuyau de remplissage	2	
3	Event	3	
4	Tuyau d'évent	4	
5	Réservoir eau douce	5	
6	Vanne 3 voies	6	
7	Trappe de visite sur réservoir	7	
8	Mitigeur douchette salle de bain	8	
9	Mitigeur Cuisine	9	
10	Mitigeur douche	10	
11	Bec verseur eau de mer	11	
12	Faisceau échangeur moteur / ballon	12	
13	Chauffe eau	13	
14	Douchette de pont	14	
15	Tuyau aspiration eau douce	15	
16	Tuyau eau froide	16	
17	Tuyau eau chaude	17	
18	Pompe à pied eau de mer	18	
19	Filtre eau douce	19	
20	Débitmètre	20	
21	Groupe d'eau sous pression	21	
22	Vase expansion	22	
23	Clarinette	23	
24	Passerelle aspiration eau de mer	24	



 CIRCUIT D'ASSECHEMENT		 BAILING SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	<i>Pompe de cale électrique</i>		
1	Crépine Ø 19 mm		
2	Tuyau Ø 19 mm		
3	Filtre		
4	Pompe de cale 12 V		
5	Passerelle		
	<i>Pompe de cale manuelle</i>		
6	Tuyau Ø 38 mm int.		
7	Pompe de cale manuelle		
8	Passerelle droite Ø 38 mm		

Fig A

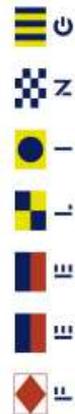
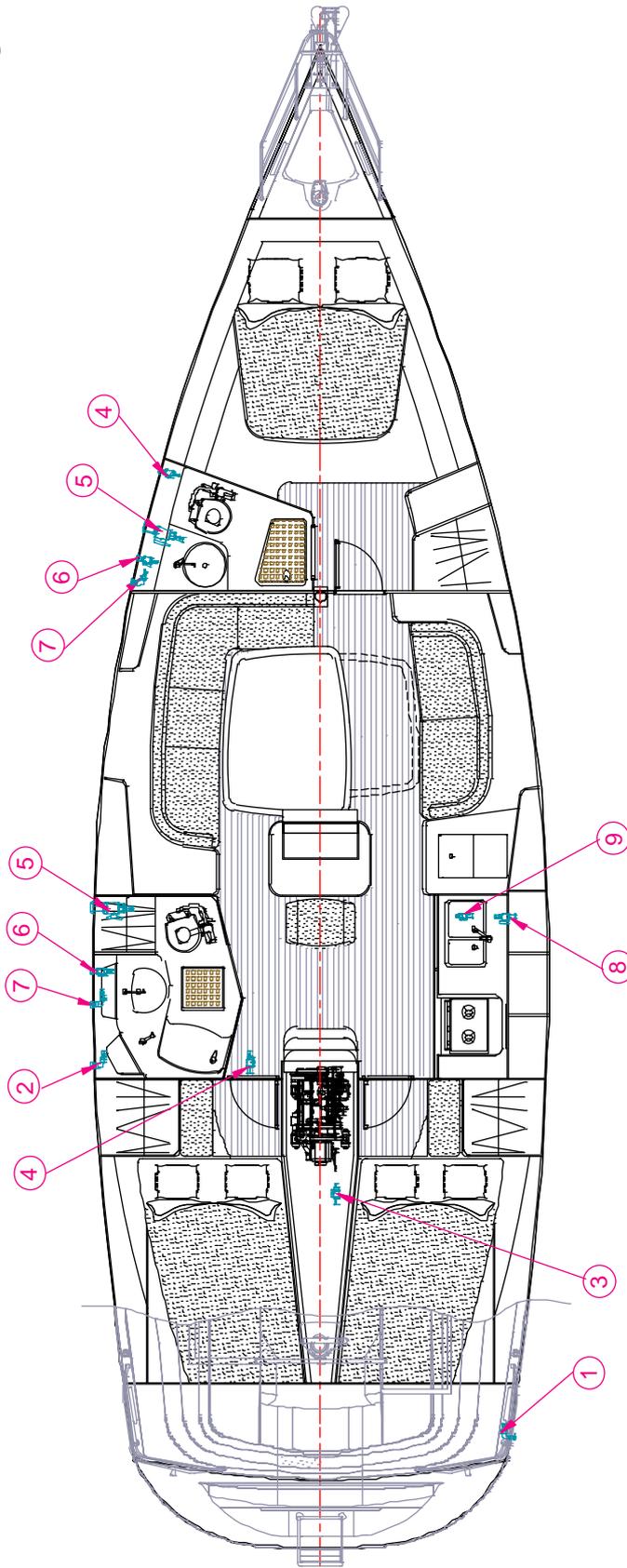
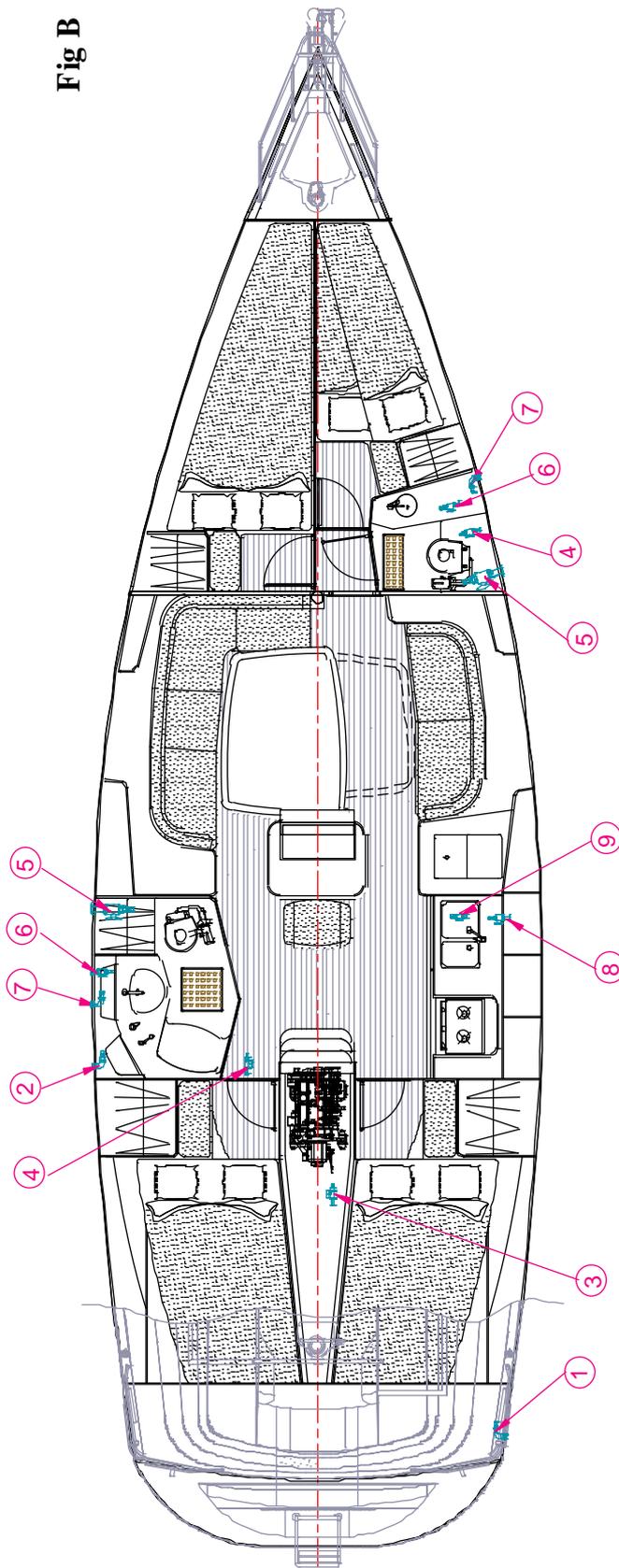
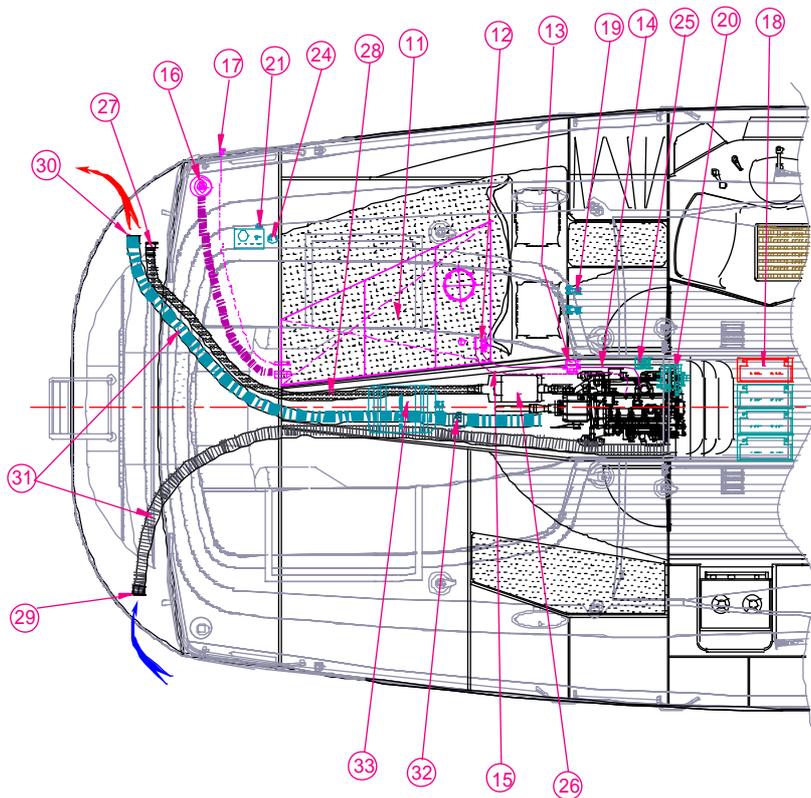
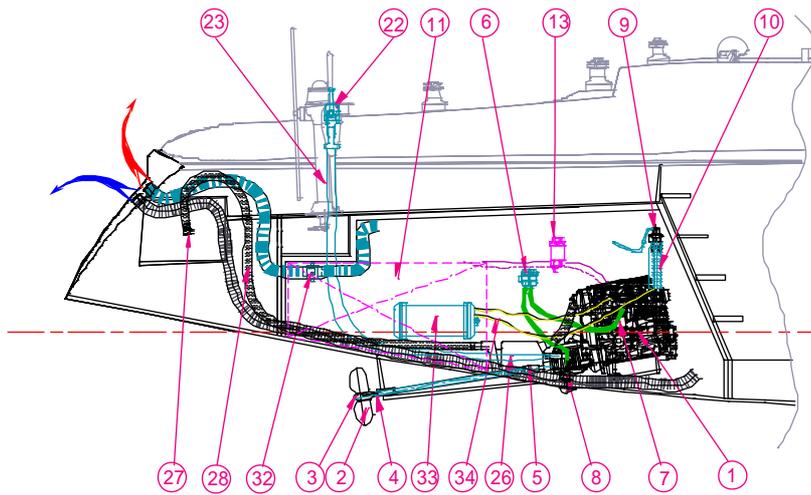


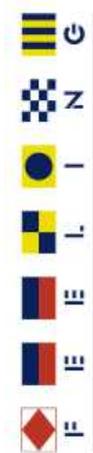
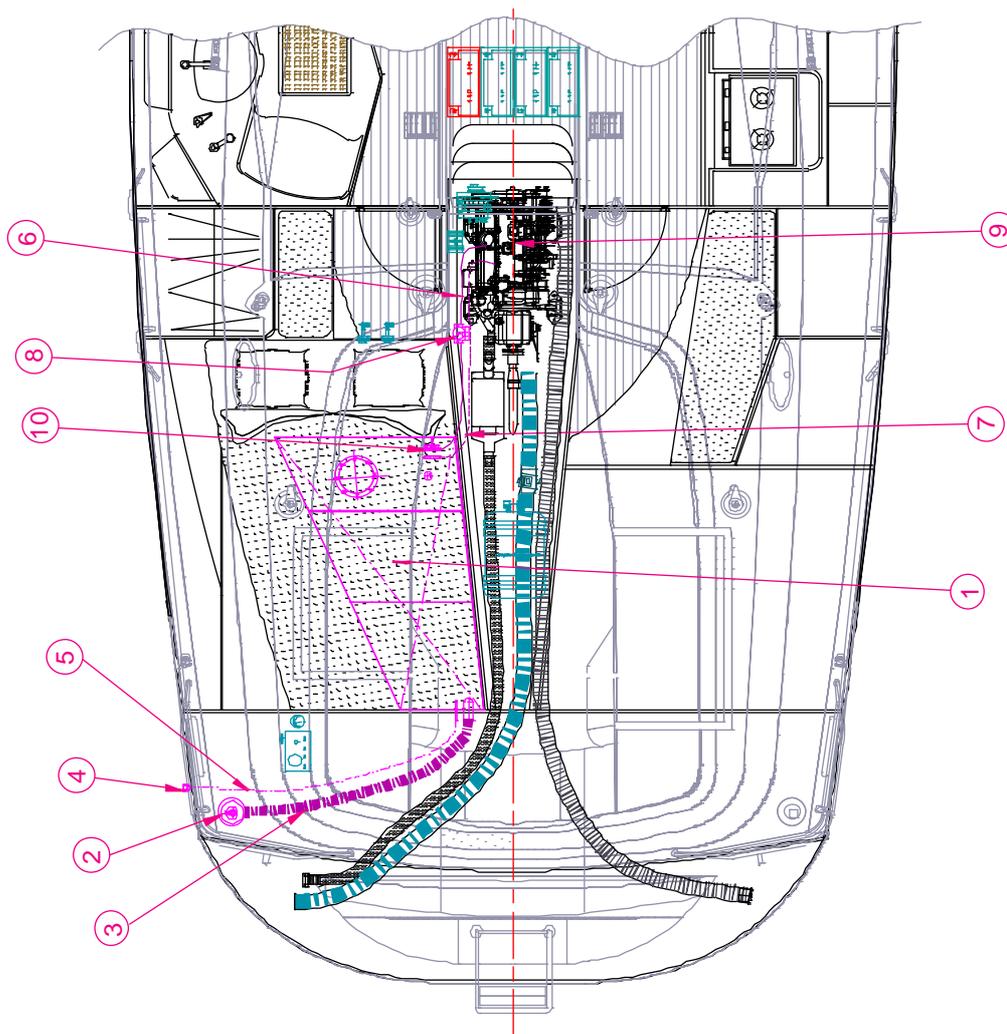
Fig B



 VANNE ET PASSE COQUE		 SKINFITTINGS	
<i>Rep.</i>	<i>Description</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Passer coque évacuation pompe manuelle	1	
2	Sorti passer coque, assèchement pompe de cale	2	
3	Aspiration eau de mer moteur	3	
4	Prise eau de mer WC	4	
5	Evacuation WC	5	
6	Evacuation lavabo	6	
7	Evacuation bac à douche	7	
8	Evacuation évier cuisine	8	
9	Prise eau de mer cuisine	9	



 IMPLANTATION MECANIQUE		 ENGINE INSTALLATION	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
Général			
1	Moteur 55 cv (40,7 kw)	1	Main engine
2	Hélice tri-pales	2	
3	Anode	3	
4	Bague hydrolube	4	
5	Joint tournant	5	
Circuit refroidissement			
6	Fitre eau de mer	6	Raw water strainer
7	Tuyau eau de mer	7	Raw water hose
8	Prise d'eau de mer	8	
9	Coude anti-siphon	9	
10	Tuyau anti-syphon	10	
Circuit G.O			
11	Réservoir alu G.O 200 L	11	
12	Vanne réservoir gazoil	12	
13	Filtre gazoil	13	Fuel filter
14	Tuyau alimentation gazoil	14	Fuel feed hose
15	Tuyau retour gazoil	15	
16	Nable de remplissage	16	
17	Event droit	17	
Commande moteur			
18	Batterie de démarrage	18	Engine bed
19	Coupe circuit batterie	19	Engine battery switch
20	Alternateur	20	
21	Stop moteur (électrique)	21	
22	Commande moteur	22	Control engine
23	Câble de commande	23	
24	Jauge gazoil	24	
25	Répartiteur de charge	25	
Echappement / Ventilation			
26	Pot à barbottage	26	
27	Sortie d'échappement	27	
28	Tuyau d'échappement	28	
29	Entrée air frais	29	
30	Sortie air vicié	30	
31	Tuyau de ventilation	31	Vetilation duct
32	Ventilateur de cale moteur	32	Bigle fan
Divers			
33	Chauffe eau	33	
34	Echangeur	34	



 Circuit Fuel		 Fuel system	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	<i>Circuit gazoil</i>		<i>Fuel system</i>
1	Réserveoir de gazoil 200 L	1	Fuel tank
2	Nable de remplissage gazoil	2	Fuel filler deck plate
3	Tuyau d'alimentation Ø 50	3	Fuel feed hose
4	Event Ø 15	4	Fuel tank vent
5	Tuyau d'évent gazoil Ø 15	5	Fuel tank hose
6	Tuyau d'aspiration gazoil Ø 8	6	
7	Tuyau de retour gazoil Ø 8	7	Fuel back hose
8	Filtre gasoil	8	Fuel filter
9	Moteur 55 cv	9	Main engine
10	Vanne de coupure alimentation gazoil	10	

Fig A

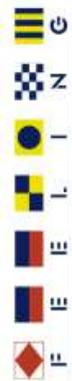
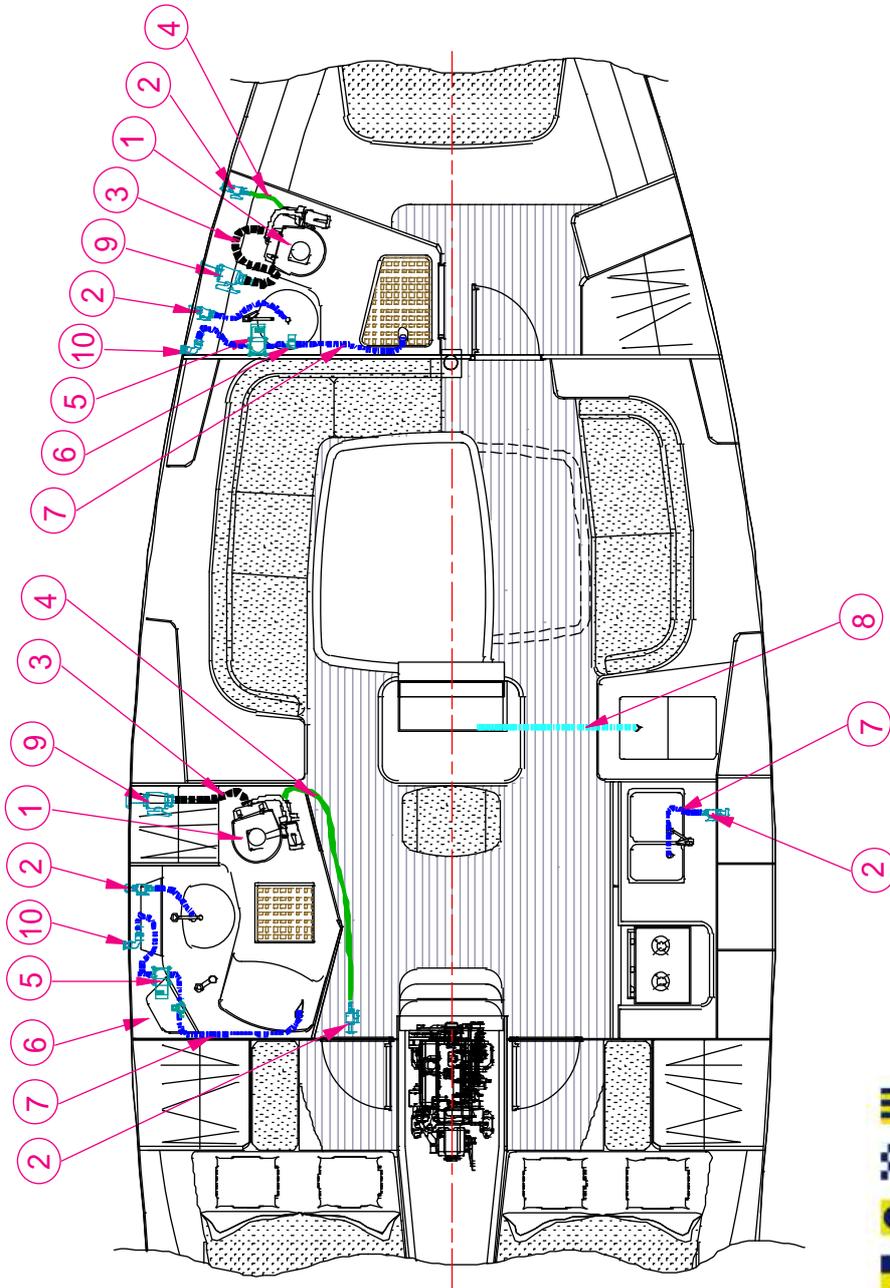
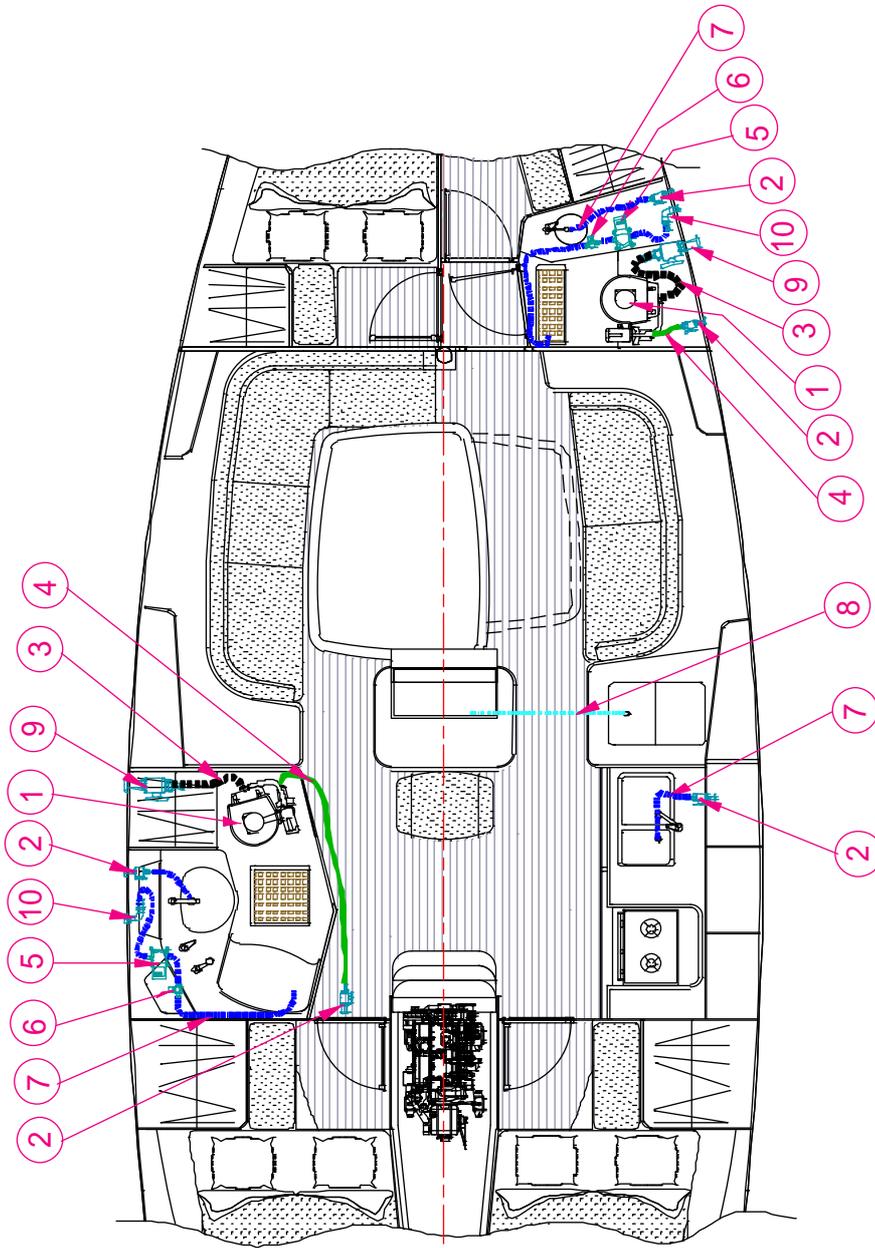
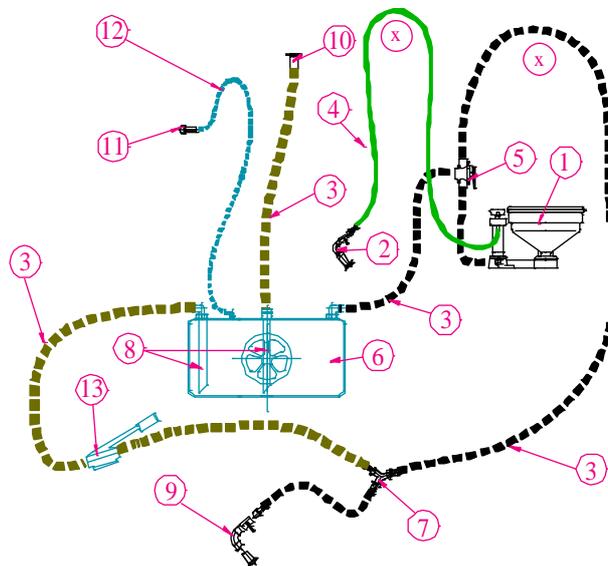
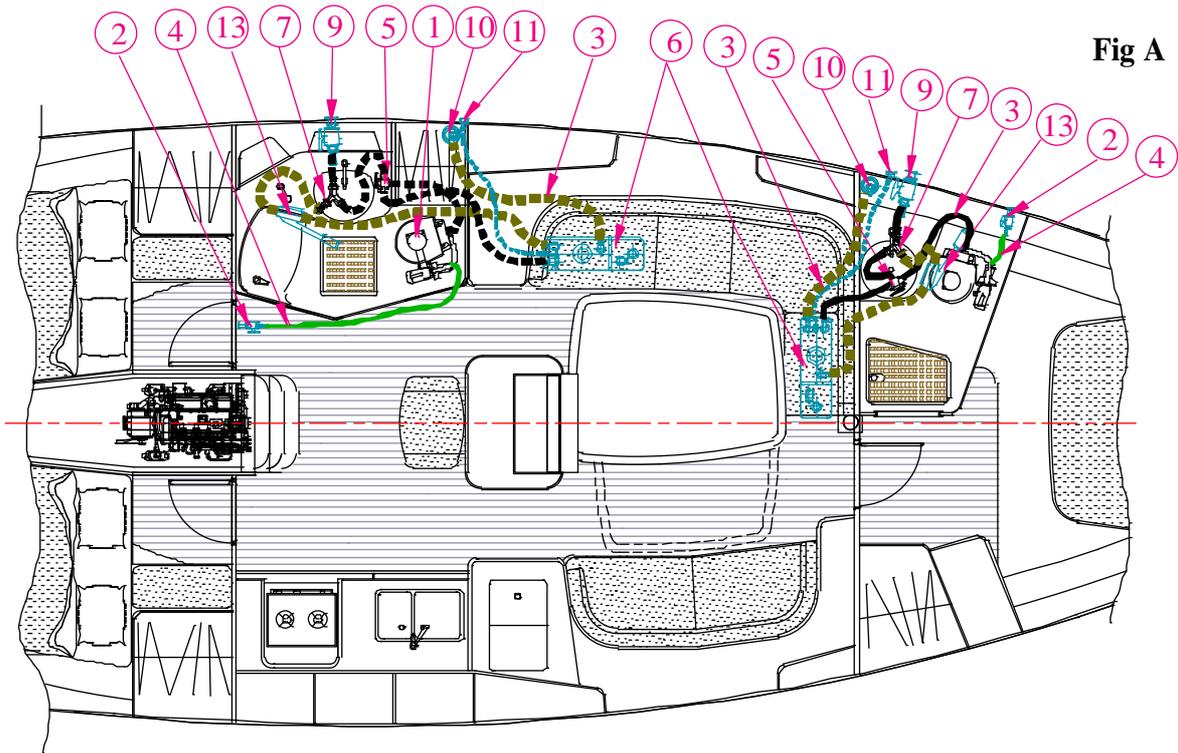


Fig B



 EAUX GRISES			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	WC	1	
2	Ensemble passe coque vanne 3/4"	2	
3	Tuyau Ø 38	3	
4	Tuyau aspiration Ø 20	4	
5	Pompe douche élec. vidange eaux usées	5	
6	Filtre	6	
7	Tuyau anti-odeur Ø 20	7	
8	Tuyau évacuation glacière Ø 25	8	
9	Ensemble passe coque vanne 1"1/4	9	
10	Passe coque 3/4"	10	

Fig A



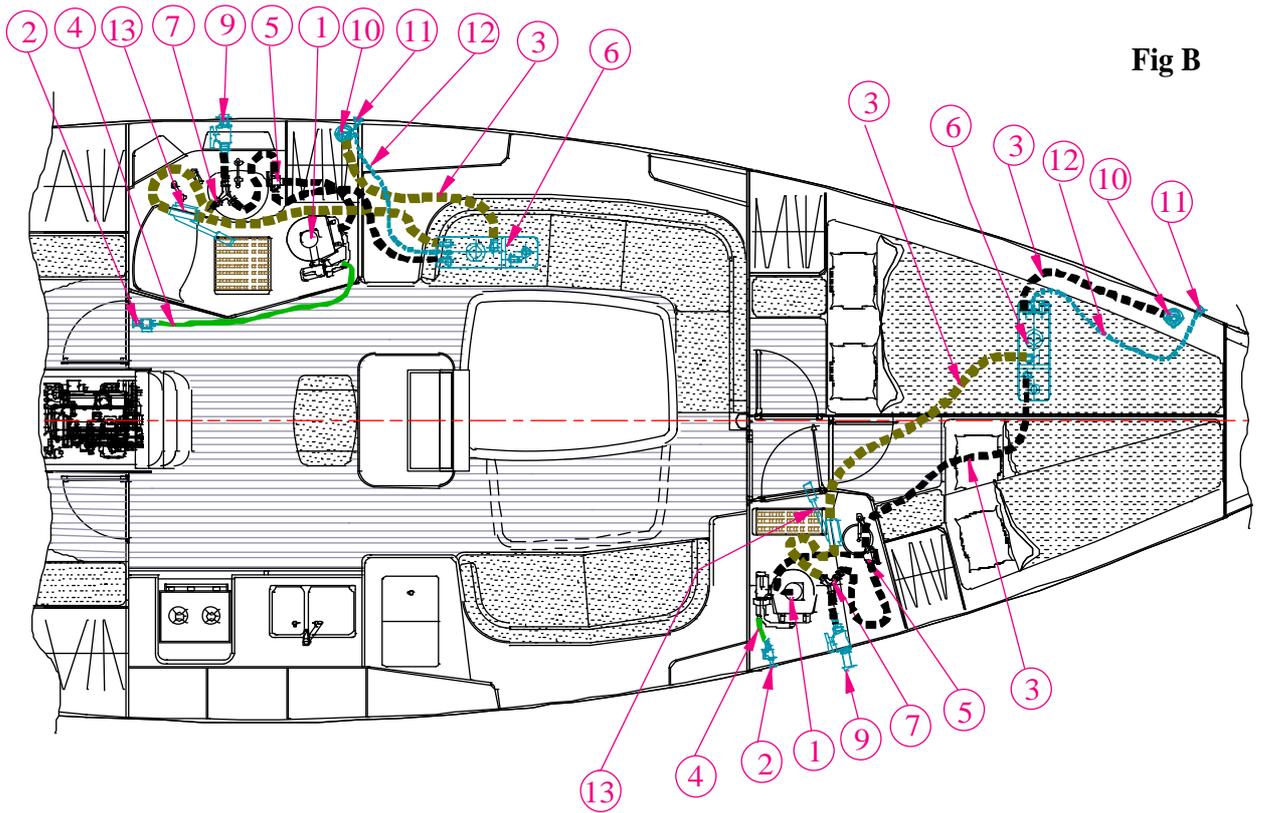
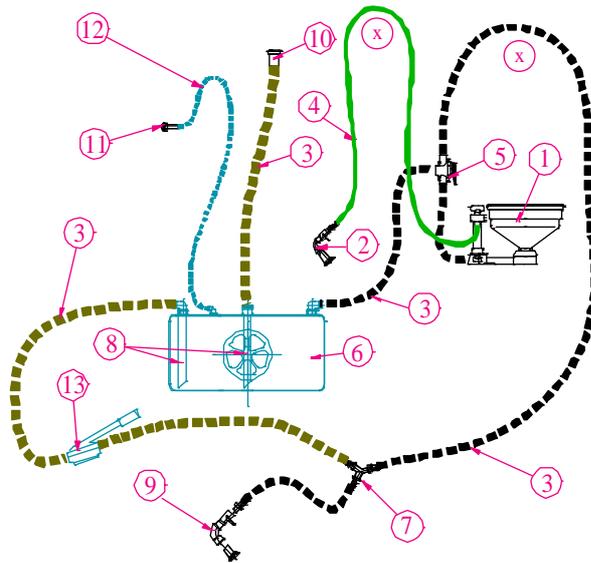
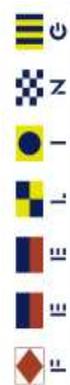
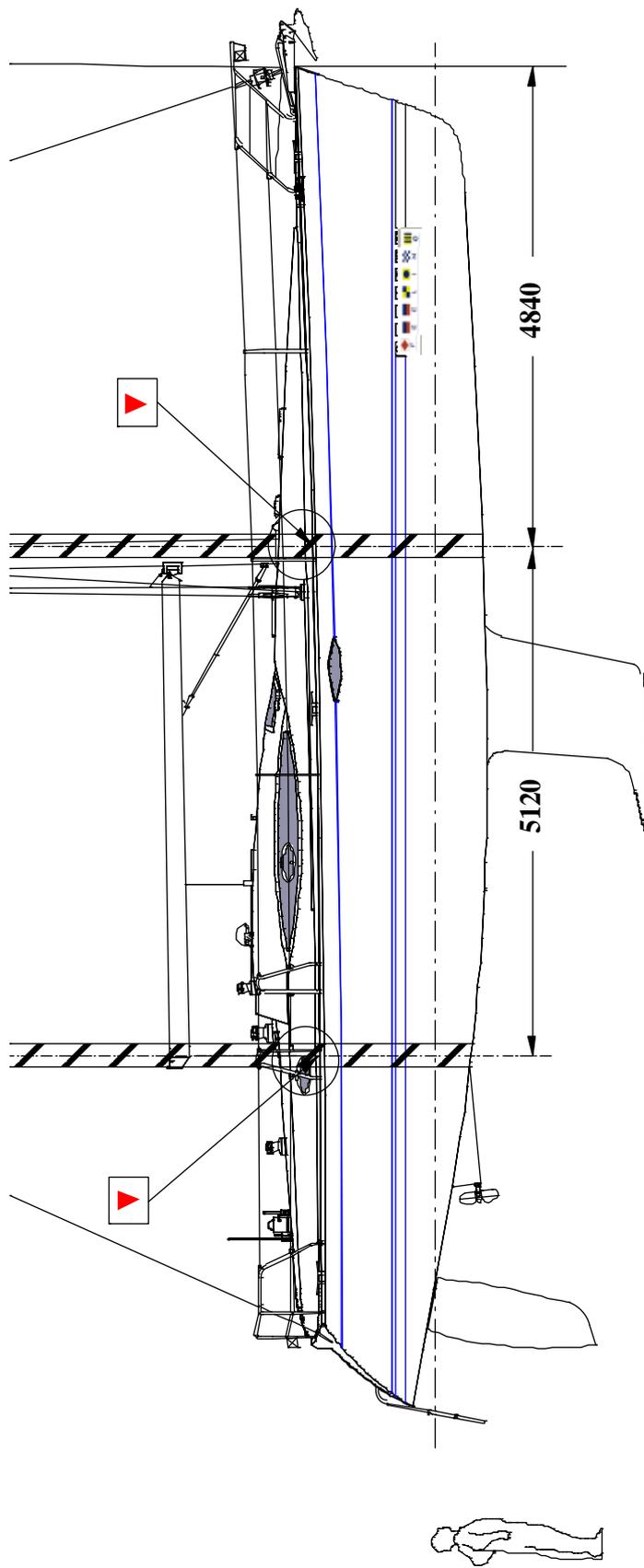


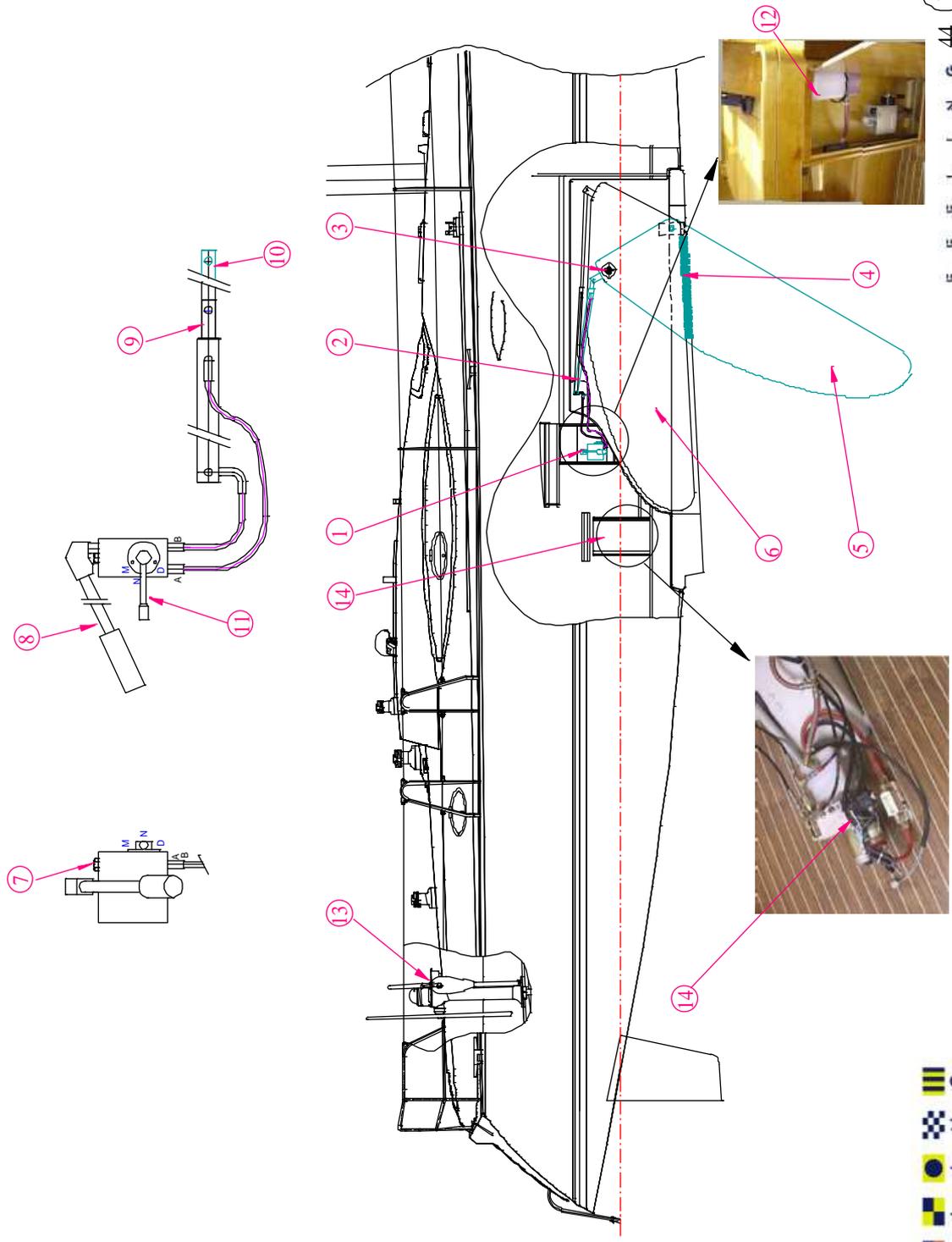
Fig B



 HOLDING TANK			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	WC	1	
2	Ensemble passe coque vanne 3/4"	2	
3	Tuyau Ø 38	3	
4	Tuyau aspiration Ø 20	4	
5	Vannes 3 voies PVC Ø 38	5	
6	Holding tank polyéthylène	6	
7	Raccord en Y	7	
8	Tube plongeur	8	
9	Ensemble passe coque vanne 1"1/4	9	
10	Nable waste Ø 38 alu	10	
11	Event Diam. 16 mm	11	
12	Tuyau d'évent Ø 16mm int. Blanc	12	
13	Pompe de vidange holding tank	13	



 PLAN DE LEVAGE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
▼	Voir repère en forme de triangle de couleur rouge sous le livet de pont Déplacement quillard: 8500 kg Déplacement dériveur: 10090 kg Maître bau: 4,25 m Tirant d'eau quillard: 2,20m Tirant d'eau dériveur: 0,70 / 2,45m	▼	



 MANŒUVRE DE DERIVE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réf.</i>	<i>Description</i>
	Pompe hydro manuelle		
1	Pompe hydraulique manuel	1	
2	Vérin relevage / descente dérive	2	
3	Patin réglable par l'intérieur	3	
4	Patin fixes	4	
5	Dérive position basse	5	
6	Dérive position haute	6	
7	Pastille de sécurité	7	
8	Levier de manœuvre dérive	8	
9	Vérin position rentré (dérive sortie)	9	
10	Vérin position sorti (dérive rentrée)	10	
11	Manette 3 positions	11	
	- M : montée de la dérive		- M :
	- N : neutre, dérive bloquée		- N :
	- D : descente de la dérive		- D :
12	Réservoir tampon de l'hydraulique	12	
	Pompe hydro électrique (Fig B)		
13	Interrupteur relevage / descente dérive	13	
14	Système hydro électrique	14	

Fig A

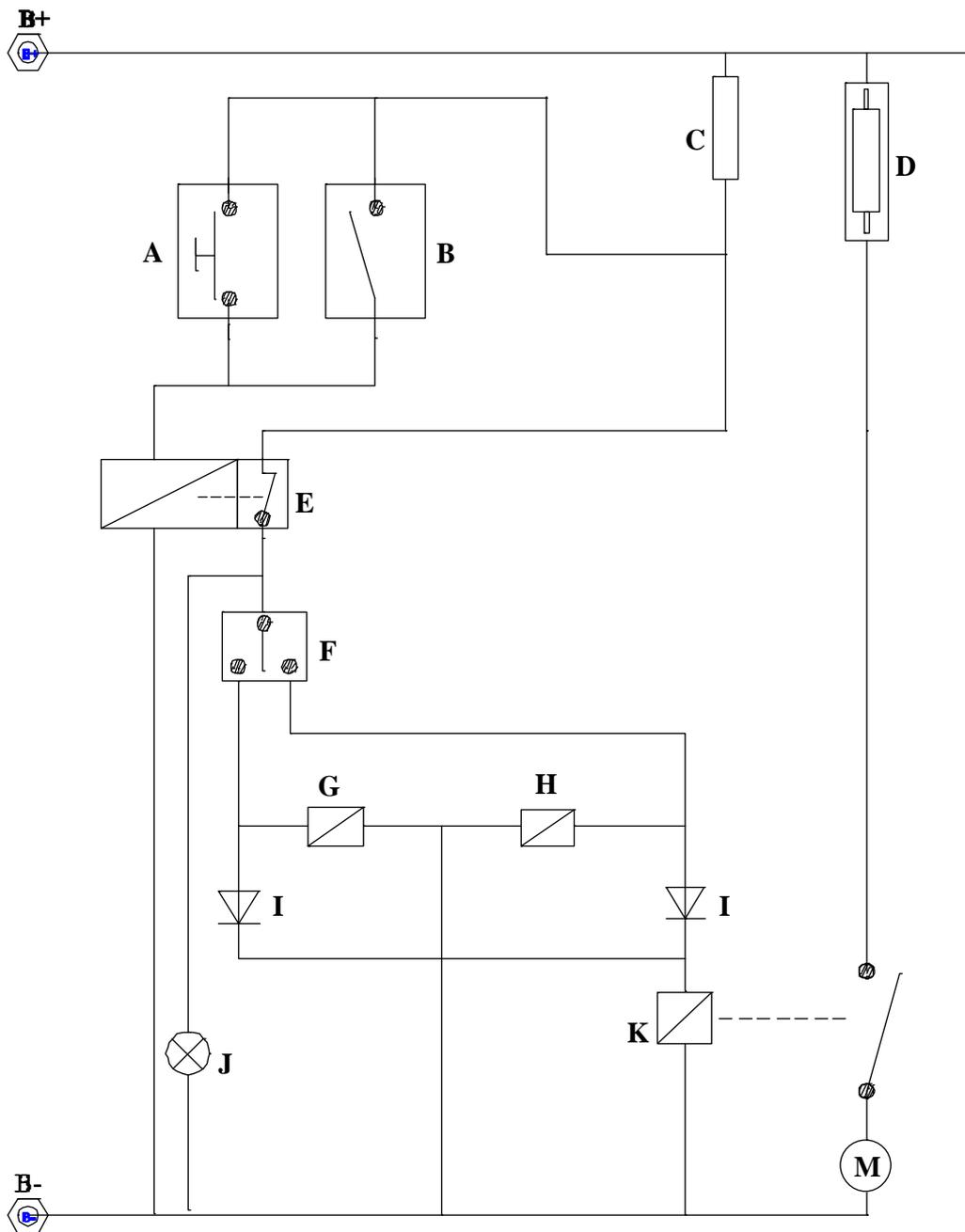
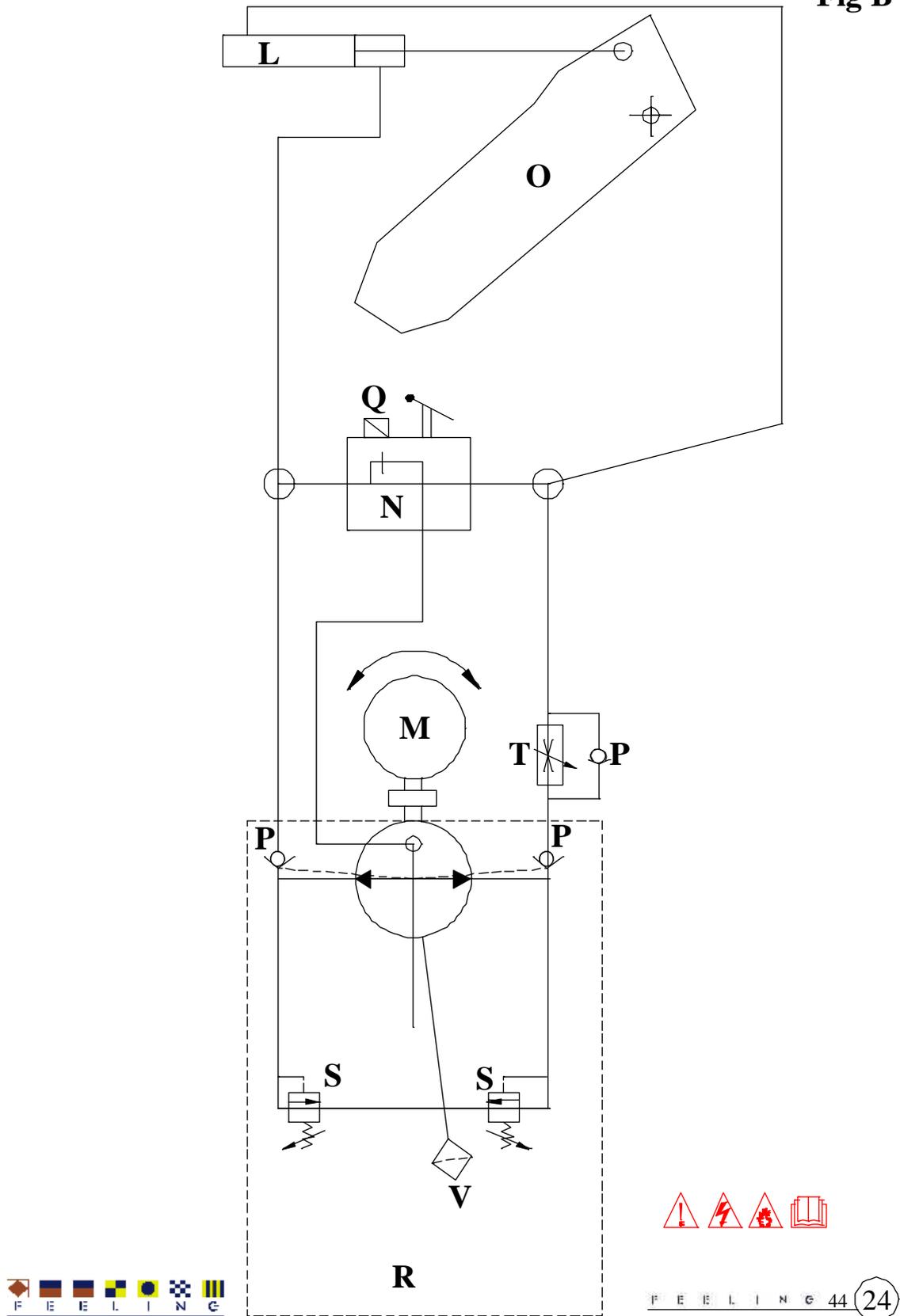


Fig B



 CIRCUIT ELECTRIQUE DERIVE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Réf.</i>	<i>Description</i>
	Pompe hydro électrique		
A	Poussoir Marche / Arrêt	A	
B	Pressostat	B	
C	Disjoncteur 6 A	C	
D	Porte fusible (fusible 125 A)	D	
E	Télé rupteur	E	
F	Inverseur	F	
G	Électrovanne montée	G	
H	Électrovanne descente	H	
I	Diode	I	
J	Voyant de fonctionnement	J	
K	Bobine contacteur relais	K	
L	Vérin hydraulique	L	
N	Pompe hydraulique manuel	N	
M	Pompe hydraulique électrique	M	
O	Dérive	O	
P	Clapet anti-retour	P	
Q	Pastille de sécurité	Q	
R	Réservoir tampon de l'hydro 2 l	R	
S	Limiteur de pression	S	
T	Vanne by-pass	T	
V	Filtre crépine	V	
B+	Borne +	B+	
B-	Borne -	B-	

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS

- 1. Manuel du propriétaire**
- 2. Acte de francisation**
- 3. Certificat de jauge marine marchande**
- 4. Un exemplaire de demande de licence de station mobile à envoyer à France Télécom**
- 5. Notice d'utilisation moteur et garantie**
- 6. Notice d'utilisation chargeur et garantie**
- 7. Notice d'utilisation réfrigérateur et garantie**
- 8. Notice d'utilisation de l'électronique et garantie**
- 9. Dossier électrique**
- 10. Notice d'utilisation des pompes**
- 11. Notice d'utilisation du groupe électrogène**
- 12. Notice d'entretien du four à micro-ondes**
- 13. Notice d'utilisation du réchaud**
- 14. Notice d'utilisation du détendeur**
- 15. Notice d'utilisation des toilettes**
- 16. Notice d'utilisation de l'auto radio et garantie**
- 17. Notice d'utilisation du pot d'échappement**
- 18. Notice d'utilisation du filtre à eau moteur**
- 19. Notice d'utilisation du guindeau**
- 20. Notice d'utilisation du compas**
- 21. Carnet des radeaux de sauvetage**
- 22. Notice Chauffe-eau**
- 23. Notice d'entretien du système de barre**